Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/rapportsurltat00cana

CSP

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DE LA

PROVINCE.

PRESENTE AUX DEUX CHAMBRES PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

Toronto:
IMPRIME PAR S. DERBISHIRE ET G. DESBARATS,
Imprimeur des Lois de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.

1857.

CSB
UA
600
.A45
1857

BUREAU DE L'ADJUDANT GENERAL,

TORONTO, 8 janvier 1857.

Sir,—J'ai l'honneur de transmettre à votre excellence le rapport ci-joint sur l'état de la milice dans la province, accompagné d'un état de la force active des classes A et B, indiquant l'établissement des divers corps et le nombre de ceux qui sont actuellement sous uniforme et armés. Je vous transmets en même temps des lettres des députés adjudants-généraux pour le Bas et pour le Haut Canada, avec des états sur la milice sédentaire que ces officiers ont préparés pour l'une et l'autre section de la province ; ces états contiennent tous les détails nécessaires sur cette force.

J'ai l'honneur d'être, Sir,

De votre excellence le très-obéissant

et humble serviteur,

DE ROTTENBURG, Colonel,
Adjt. Gén. des Milices.

A Son Excellence
Le Gouverneur Général,
etc., etc., etc.,
Toronto.

RAPPORT.

1. L'acte de la milice est en force depuis dix-huit mois environ, et le principal objet que l'on a eu en vue a été l'organisation des corps volontaires. Sous ce rapport la loi a opéré avec beaucoup de succès. La division des hommes de milice dans la province, en deux classes, savoir—la milice enrôlée ou sédentaire et la force active ou volontaire—ressemble au plan que l'on a suivi dans les Etats de New-York, Massachusetts et Connecticut ; et les rapports officiels de l'inspecteur-général et de l'adjudant-général de ces Etats indiquent que le plan y a réussi aussi bien qu'en Canada.

Les trois Etats en question ont dans le moment une force de volontaires armés et sous uniforme d'au moins 31,000 hommes.

2. Dans quelques-uns de ces Etats, les dépenses encourues pour la force volontaire sont payées à même le produit d'une taxe de commutation prélevée sur chaque habitant mâle tenu au service de la milice, mais qui n'appartient pas à la milice sous uniforme ou qui demande à être exempté du devoir militaire en temps de paix. En Canada, cependant, le prix de vente des terres de l'Ordonnance et les revenus qui en proviennent suffiront, il est à présumer, pour toutes les dépenses qu'il faudra encourir à l'avenir pour maintenir une force de volontaires effective.

3. L'esprit militaire, si naturel aux dispositions de la population canadienne, ne s'était cependant pas éteint pour avoir paru sommeiller pendant les années passées ; car aussitôt que l'occasion s'est présentée de former des corps de volontaires et que les gens ont été convaincus que l'on donnerait de bonnes armes et de bons accoutrements à tous ceux qui se présenteraient comme volontaires, il n'a pas manqué d'hommes pour les manier. Tous ceux qui se sont joint à cette force ne sont point les jeunes gens dissipés ou oisifs, ce sont au contraire des ouvriers respectables dans les diverses villes et villages où se sont formées les compagnies de cette force. Les jeunes gens oisifs ou dissipés ne voudraient consacrer ni le temps ni l'argent qu'il faut pour mettre l'homme qui appartient à la force active en état de se former à ses devoirs et se procurer des uniformes ; et cette force est constituée d'une manière si respectable que les règlements des diverses compagnies contiennent généralement des clauses qui pourvoient à l'expulsion des membres dont la conduite peut, en aucune manière, porter du discrédit sur le corps auquel ils appartiennent.

Je vais maintenant parler de la condition dans laquelle se trouvent les divers corps qui composent la force active de la classe A.

ARTILLERIE.

CORPS VOLONTAIRES DE BATTERIES D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE ET COMPAGNIES D'ARTILLERIE A PIED.

4. Grâce à la libéralité du gouvernement impérial, la province est en possession d'une batterie complète de canons de neuf livres—et de cinq batteries de canons de six livres pour le service des volontaires des batteries d'artillerie de campagne. Toutes les munitions et harnachements appartenant à ces batteries nous ont été aussi remis : (les détails de tout l'équipement d'une batterie de canons de six livres remplissent six feuilles de grand papier.) Les seules conditions attachées à ce don sont que la province maintiendra en bon ordre les canons, voitures et harnachements, et que le batteries seront inspectées une fois par année par l'officier commandan l'artillerie royale en Canada. Les volontaires des batteries de la force active ont donc entre leurs mains quatre canons de 9, deux obusiers de 24, quinze canons de 6, cinq obusiers de 12, formant en tout vingt-six pièces d'artillerie de campagne ; ce chiffre ne comprend point un canon de 6 et un obusier de 12, sous la charge d'une compagnie d'artillerie à pied, et d'un canon de 6, attaché à la compagnie des carabiniers, faisant en tout 29 pièces de campagnes, en parfait ordre avec tout l'équipement de service.

5. Les pièces des batteries ont été distribuées entre sept batteries de campagnes aux endroits suivants, savoir : Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton et London ; et le bon état dans lequel se trouvent ces batteries et la manière dont elles sont montées font le plus grand honneur à tous les officiers et hommes qui les composent. Des rapports favorables ont été faits par l'officier commandant l'artillerie royale en Canada, qui a inspecté cinq batteries sur sept ; et l'une d'elles, celle d'Hamilton, a été passée en revue par le lieutenant-général commandant les forces de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et a mérité son approbation bien expresse.

Ces batteries sont aujourd'hui dans un état à entrer immédiatement en campagne, s'il le fallait ; le gouvernement aurait, comme de raison, à acheter les chevaux qui devraient y servir.

6. On ne doit pas oublier qu'il y a dans le moment et qu'il y aura toujours plus ou moins de difficultés à avoir toujours les mêmes chevaux pour le service des batteries de campagnes, et ce fait a causé bien du trouble aux capitaines durant les exercices de l'année dernière.

Tous les officiers commandant les batteries s'accordent à dire que s'il leur était permis de garder deux chevaux et deux hommes par canon

d'une manière plus permanente, ils n'auraient pas à surmonter bien des obstacles qui se présentent aujourd'hui. Ils recommandent la considération prochaine d'une proposition de cette nature.

Je n'y trouve qu'une seule objection dans le moment, et elle est généralement fatale—c'est la dépense.

7. Pour diminuer les dépenses auxquelles les officiers des batteries et autres corps de la force active sont exposés, et qui sont nécessaires dans une force de volontaires, et pour les rendre moins onéreuses sur les individus en les répartissant sur un plus grand nombre d'officiers, je recommanderais que des seconds capitaines soient nommés à tous les corps d'artillerie, et que les officiers du cadre de la compagnie tel que les adjudants, paiemaîtres, quartiers-maîtres ou officiers subalternes additionnels soient nommés comme surnuméraires, (cet arrangement n'augmenterait pas le nombre des officiers qui reçoivent la solde.)

8. Je considère cependant que les chirurgiens ou les vétérinaires qui accompagnent les compagnies d'artillerie ou de carabiniers à l'exercice du tir ou aux exercices à cheval que la loi autorise, devraient recevoir une rémunération pour chaque jour de service, pourvu qu'ils assistent aux parades en uniforme. Dans les exercices au tir ou à cheval, les services d'un officier médecin sont indispensablement nécessaires et le sont toujours dans le service de Sa Majesté.

9. Il faut aussi, dans mon opinion, faire pour chaque batterie de campagne une allocation annuelle qui puisse couvrir les dépenses qu'entrainent les réparations des harnais, l'emploi d'hommes nécessaires pour les tenir en bon ordre ainsi que les canons, voitures, etc., et qui puisse indemniser pour la mort des chevaux d'une batterie ou les blessures qui peuvent leur survenir durant l'exercice ; et l'expérience a fait voir que l'on ne saurait refuser cette allocation sans obliger le capitaine à payer toutes ces dépenses à même ses propres deniers, ce qui serait un acte patent d'injustice. Je pense que cette allocation ne devrait pas être de moins de £60, ni plus de £75 par année, pour couvrir les dépenses contingentes et inévitables de chaque batterie.

10. Ceux qui n'ont jamais entrepris la tâche de former un corps volontaire de batteries d'artillerie de campagne ne sauraient se former une idée des difficultés à surmonter pour organiser une force de cette description, et ne sauraient apprécier la responsabilité qui s'attache à l'officier commandant une batterie qui a sous ses soins une aussi grande quantité de munitions de toute espèce et pour lesquelles on le tient responsable. Aussi,

la manière dont l'on a surmonté toutes ces difficultés fait le plus grand honneur à ceux qui ont eu à les surmonter, et la province peut avec raison se féliciter d'avoir un corps d'artillerie aussi nombreux et aussi effectif que celui qu'elle possède aujourd'hui.

11. Si quelqu'un objecte à ce que les batteries sont généralement armées de canons de 6, on peut répondre que dans le cas de guerre, les hommes qui auraient fait l'exercice avec des canons de 6 ne trouveraient aucune difficulté à manœuvrer les canons de 9, dans le fait ils n'auraient qu'à échanger un petit canon contre un gros, et mettre six chevaux à chaque canon et voiture au lieu de quatre comme aujourd'hui.

Le Canada est un pays, d'ailleurs, où les canons de 6 seront souvent nécessaires.

Il y a beaucoup d'endroits, dans la province, où les canons de 9 ne sauraient passer sur les chemins, dans l'état où ces chemins se trouvent ordinairement ; et quant aux opérations de campagnes, il faudra toujours en Canada un certain nombre de canons de 6, plus particulièrement pour le service des gardes avancées ou du corps détaché, employé soit en avant de l'armée soit pour en couvrir la retraite.

12. Il y a quatre compagnies d'artillerie à pied, une à chacun des endroits suivants, savoir : Québec, Montréal, Toronto et Dundas, et une sous-division de compagnie à Brockville. Les compagnies d'artillerie à pied, à Montréal et à Toronto, sont attachées aux batteries établies en ces endroits.

La sous-division de compagnie à Brockville, est attachée à la compagnie des carabiniers qui s'y est formée, pratiquant l'exercice de la carabine aussi bien que celui du canon. Les compagnies d'artillerie à pied sont armées de fusils carabinés à piston, du nouveau modèle, et d'épées de nouvelle forme, les uns et les autres de meilleure qualité.

J'ai à faire un rapport bien favorable sur toutes ces compagnies, ainsi que sur leur apparence et les progrès qu'elles ont fait dans l'exercice. Tous les corps d'artillerie sont au complet et ont leur uniforme.

13. Les autorités militaires en Canada ont accordé aux volontaires des batteries d'artillerie de campagne, formées à Montréal et à Kingston, l'usage temporaire des hangars qui s'y trouvent ; mais ces hangars peuvent leur être enlevés sous le plus court délai ; et si le gouvernement de la province conserve les batteries dans les deux endroits en question, il serait nécessaire d'en construire pour être prêts au cas où le gouvernement impérial reprendrait la possession de ceux qu'il a seulement prêtés. A Québec

au moyen de changements effectués dans une bâtisse adjacente à la propriété Sewell qui appartient à la province, on a trouvé un lieu propre à la batterie, et j'ai raison de croire qu'à cette date les canons et les voitures sont à l'abri.

A Ottawa, les magasins du commissariat ont été convertis en excellents hangars.

A Toronto, on a construit un excellent hangar sur un terrain appartenant à la province, dans la rue Bathurst.

A London, on y fait usage des hangars que le gouvernement y possédait pour la batterie qui y était tenue ; et Hamilton est le seul endroit dans la province où il y ait à bâtir encore de bons hangars. Les mesures préliminaires ont été prises à cette fin, et je me flatte qu'elles seront bientôt complétées. Le zèle de l'officier commandant de cette batterie l'a porté à faire, à même ses propres deniers, sur sa propriété même, le hangar que l'espace limité lui permettait de faire, et je me crois tenu de mentionner publiquement une aussi belle conduite.

L'officier commandant de la compagnie d'artillerie à pied, à Dundas, a aussi, à ses propres frais, élevé un hangar pour recevoir les deux canons qui lui sont confiés et n'a demandé aucune rémunération pour cela. Je ne considère point cependant que les officiers soient tenus de supporter aucune telle dépense, mais je mentionne ces faits pour faire voir quel est l'esprit qui anime la milice de la province.

CAVALERIE.

14. Quatorze troupes de cavalerie sur les seize qui sont autorisées par l'acte de milice ont leur uniforme et leurs armes ; et les deux troupes qui ne sont pas encore formées attendent leur uniforme d'Angleterre.

L'apparence générale de ces diverses troupes de cavalerie leur fait beaucoup d'honneur.

Ce corps a rencontré beaucoup plus d'obstacles à surmonter pour se procurer des personnes compétentes comme maîtres d'exercice que les compagnies d'artillerie ou de carabiniers,—vu que l'on rencontre bien peu de soldats de cavalerie déchargés en Canada. Le gouvernement n'a rien fourni à la cavalerie en fait de sellerie.

Les officiers et les hommes ont en conséquence à se pourvoir à grands frais à même leurs propres deniers.

15. Il a été donné à la province, par les magasins de l'ordonnance à Montréal, quatre-vingts harnachements complets de cavalerie, et ces quatre-

vingts harnachements ont été donnés aux deux troupes qui se sont formées dans cette cité. Demande a été faite au ministre de la guerre, en Angleterre, pour 1,000 attelages destinés à la force active, mais il a été répondu qu'il n'y avait point d'articles de sellerie qui fussent disponibles à cette fin.

Jusqu'à ce que de bons articles de sellerie soient donnés à la cavalerie, on ne peut pas s'attendre à ce qu'elle atteigne ce degré de perfection auquel elle peut atteindre ; car, sans de bonnes selles et de bonnes brides, les chevaux ne sauront se mouvoir comme ils le devraient, et seront bien mal embouchés.

16. C'est à grands frais que les diverses troupes de cavalerie se sont procuré leur uniforme d'Angleterre, et je sais que dans quelques cas l'officier commandant a eu à payer une partie considérable des dépenses.

17. La cavalerie est toute armée avec les armes désignées dans les nouveaux règlements, et chaque troupier a un pistolet de Colt, à six coups, avec fonte attachée à sa personne et non au cheval—avantage évident.

18. Les troupes de cavalerie sont plus faciles à former dans les campagnes que dans les villes, et comme de raison il n'est pas aussi facile de réunir une troupe de cavalerie, sous un court délai, qu'une compagnie de carabiniers dont tous les membres résident dans une même localité, ou dans tous les cas, à une petite distance les uns des autres. Je me flatte que le corps de cavalerie de la province ne restera en arrière d'aucune autre arme, lorsqu'il sera complètement organisé.

COMPAGNIES DE CARABINIERS.

19. Trente-quatre compagnies de carabiniers sont déjà sous uniforme et armées des meilleures armes que l'Angleterre puisse fabriquer, savoir; le fusil carabiné, modèle de 1853, que l'on peut bien appeler la "Reine des armes." Ces compagnies ont généralement fait de grands progrès; plusieurs d'entre elles sont dans un état qui leur fait grandement honneur. Elles ne sont cependant pas toutes au même degré de perfectionnement. Il a manqué du drap propre aux uniformes dans la province ; quelques compagnies ont eu à en acheter en Angleterre, et la seconde expédition des fusils carabinés et des accoutrements n'est arrivée au Canada qu'avec le dernier steamer qui est venu de Liverpool à Québec, la saison dernière, c'est-à-dire, le batiment à vapeur " Canadian "; ces circonstances ont, comme de raison, contribué à mettre quelques compagnies en arrière sous le rapport des exercices et de l'organisation. Il serait peut-être odieux, à une période d'organisation encore si récente, de mentionner les corps qui sont dans le meilleur état de discipline; mais les diverses compagnies de cara-

biniers, à Montréal, ont assez solidement établi leur réputation dans la province pour avoir droit d'être fières de la position que le zèle des officiers et des hommes les a mis en état d'occuper dans l'estime de leurs concitoyens. Un carabinier avec les armes perfectionnées du jour ne se forme pas dans quelques mois. Ce n'est pas une chose facile que de connaître à juger exactement des distances, et cependant sans cela l'arme devient inutile au-delà d'une distance de 100 verges ; cette connaissance ne s'acquiert point tout à la fois, mais elle ne s'acquiert qu'à la suite d'exercices longs et attentifs, et le carabinier qui la possède devient le carabinier le plus fatal à rencontrer parmi tous les troupiers ; et dans le fait cette arme (le fusil carabiné) est destiné à produire des changements considérables dans l'armement et l'ordre d'arrangement des autres armes de service, sur le champ de bataille.

20. Si les officiers, officiers non-commissionnés et hommes de la force active en général eussent limité leurs exercices à ceux des jours pendant lesquels ils sont payés, leur progrès n'aurait pas été bien important ; mais il est de mon devoir de dire que bien loin que ce soit le cas, les officiers et hommes de la force se sont constamment et volontairement exercés. Il est juste que je témoigne aussi des efforts et du zèle que la force active a manifestés comme corps pour se mettre au fait de ses devoirs. Je ne saurais dire que tous les corps dans la province ont toujours montré le même zèle à cet égard, on ne pouvait pas s'y attendre pour bien des raisons ; mais je maintiens que l'état effectif dans lequel se trouve cette force, comme corps, est dû au zèle des officiers qui commandent les corps, aidés comme ils l'ont été de la promptitude avec laquelle les officiers, officiers non-commissionnés et hommes, ont appris leurs devoirs ; et il ne faut que continuer ces efforts pour que cette force atteigne le plus haut degré de perfectionnement auquel puisse atteindre un corps de volontaires, avec la manière dont il est constitué. Et je puis mentionner ici un fait bien honorable, c'est que jamais encore un seul homme de la force ne s'est plaint de son officier commandant pour solde arriérée ou autre grief ; et je suis justifiable de dire que tous les deniers remis aux capitaines des compagnies ont été honorablement et promptement payés aux officiers, officiers non-commissionnés et hommes de leurs compagnies.

Les officiers inspecteurs d'état major, à l'inspection périodique des corps, ont instruction de demander si aucun des hommes a des plaintes à faire.

21. Le ci-devant commandant en chef des forces de Sa Majesté a généreusement mis à ma disposition 180 exemplaires d'un livre, intitulé " *Instruction of Musquetry ;*" c'est le résumé complet de tous les renseigne-

ments possibles sur la science des armes à feu et autres armes actuellement en usage ; un exemplaire en a été donné à chaque officier commandant d'une compagnie de carabiniers, sous la classe A. Quatre livres d'instruction en exercices, par moi compilés d'après les règlements en force dans le service de la Reine, ont aussi été distribués dans chaque régiment de carabiniers, et il a été aussi distribué parmi les officiers des autres armes du service, des livres utiles et en même nombre.

22. Le très-honorable ministre de la guerre en Angleterre, a envoyé au Canada, pour l'usage des corps de volontaires, 4,000 havresacs, nouveau modèle, et 4,000 capotes d'excellente qualité qui seront vendues à moitié prix, savoir, les havresacs à 6s. 6d. sterling chaque, et les capotes à 6s. 3d. sterling chaque ; 2,000 capotes ont déjà été distribuées à ces prix qui seront déduits de la solde du corps au prochain paiement ; mais j'ôse espérer que deux articles aussi essentiels que les havresacs et les capotes se changeront en un présent gratuit que le corps des volontaires devra à la libéralité de la législature—car le coût de l'uniforme a déjà été, l'année dernière, bien onéreux pour les hommes et dans le fait il leur faudra la solde de 1857 pour payer leurs premiers frais d'uniforme.

Au point où le sujet des uniformes en est actuellement, l'uniforme devient la propriété de chaque individu du moment qu'il est payé. Maintenant, l'expérience a prouvé que, dans beaucoup de cas, il arrive que lorsqu'un volontaire change sa résidence, il emporte généralement son uniforme avec lui et refuse de le vendre à son successeur dans la compagnie. Le capitaine prend souvent quelque temps à faire faire un nouvel uniforme, et cet inconvénient est de beaucoup plus grand pour la cavalerie et les autres corps qui ont acheté leur uniforme en Angleterre. En un mot, je puis dire avec raison que le coût de l'uniforme est le seul obstacle qui empêche un grand nombre d'hommes à servir dans les corps de volontaires de la province, et un grand nombre d'excellents hommes n'ont pu les joindre pour cette raison.

23. Plusieurs compagnies de carabiniers ont été, en diverses occasions, requises de prêter leur aide au pouvoir civil, soit pour apaiser des émeutes, soit pour protéger la propriété dans les incendies, etc., et elles ont rempli leurs devoirs à la satisfaction générale des magistrats.

A Guelph et à Collingwood, les compagnies de volontaires stationnées à Guelph et à Barrie ont rendu des services essentiels à la cause de l'ordre : et l'existence de ces compagnies de volontaires dans la province peut avoir une influence bien importante comme force de police dans les parties rurales, et comme pouvant être généralement employée à ce service.

24. Le nombre des batteries d'artillerie de campagne, des compagnies d'artillerie à pied et des troupes de cavalerie formées dans le Bas Canada, est le nombre même recommandé pour cette partie de la province, dans le rapport des commissaires nommés pour pourvoir aux moyens de défense dans la province.

Le nombre des compagnies de carabiniers formées dans le Bas Canada, ne va pas jusqu'à celui qui a été recommandé dans le rapport. Il reste cependant dix compagnies de carabiniers à former pour compléter le nombre de cinquante—maximum fixé par la loi. Je désirerais en conséquence être autorisé à former quelques autres compagnies de carabiniers dans le Bas Canada. J'ai raison d'espérer qu'aujourd'hui, que l'acte de milice est mieux compris, les efforts qui ont été faits pour organiser des corps de volontaires dans les campagnes, rencontreront plus de succès à l'avenir. Toutefois, l'on ne trouve aucune difficulté à former un plus grand nombre de compagnies de carabiniers dans Montréal et Québec, et dans le fait, le nombre des corps de volontaires dans ces cités a été porté bien au-delà de celui qui était d'abord spécifié dans le rapport des commissaires, et cela en conséquence des circonstances que je viens de mentionner. Montréal, cependant, vu la position et l'importance qu'il occupe dans la province, exigera toujours qu'il y soit maintenu une force considérable, et il n'y a pas à argumenter sur le fait qu'on peut aussi y lever une grande force.

25. Je suggère respectueusement que la force active de la classe A soit portée du nombre de 5,000 officiers et hommes, tel que maintenant autorisé par la loi, à celui de 6,000, officiers et hommes, dans le cas où le commandant en chef trouverait cette augmentation à désirer. Si ma suggestion est approuvée, le Canada se trouvera encore à avoir 1,000 volontaires de moins que l'Etat de Massachusetts. Dans le cas où cette augmentation aurait lieu, il sera mieux de laisser à la discrétion du commandant en chef la formation de la force en troupes ou en compagnies.

ARSENAUX, Etc.

26. Toutes les armes et tous les accoutrements distribués à la force active ont été marqués de la lettre de la compagnie, du numéro de l'arme et de la section de la province à laquelle le corps appartenait avant la distribution de ces articles.

Pour tenir en bon ordre ces armes et accoutrements précieux qui appartiennent à la province, il est absolument nécessaire que, dans toute localité où l'on pourra trouver quelqu'édifice public disponible à cette fin, l'on établisse et prépare d'une manière convenable des arsenaux où l'on

pourra emmagasiner les armes lorsque les hommes ne s'en serviront point; et qu'il soit nommé un armurier ou garde-magasin provincial pour en prendre soin.

A Montréal et à Québec l'on a trouvé des bâtisses convenables. A Québec, il a fallu faire quelques réparations; à Kingston, bien qu'on se soit adressé aux autorités militaires, l'on n'a pu trouver aucun édifice qui pût servir d'arsenal à la force active qui y est organisée; à Toronto, le seul édifice disponible à cette fin se trouve à une distance bien désavantageuse de la ville; à London et à Ottawa, l'on s'est pourvu d'un local suffisant.

27. L'allocation de £5 par année que la loi actuelle accorde à un capitaine de compagnie pour se procurer un édifice propre à emmagasiner ses armes, se trouve absolument insuffisante.

Dans l'Etat du Connecticut, il est accordé pour cet objet, cent piastres par année à même le trésor de l'Etat. Dans le Massachussetts, la somme est limitée pour une compagnie, à trois cents piastres par année pour se pourvoir d'un arsenal, y tenir les armes en bon ordre et avoir une salle d'exercice convenable. Je recommande respectueusement qu'il soit accordé £25 par année pour un arsenal et les moyens de tenir les armes en bon ordre, dans les localités où une compagnie seulement est stationnée et où il n'y a point d'édifice public disponible à cette fin; et dans les localités où il se trouve plus d'une compagnie et où l'on ne peut se procurer d'édifice public, chaque compagnie devrait recevoir £15 par année à cette fin.

Si l'on ne veille constamment aux fusils carabinés et si on ne les tient pas en bon ordre, ils se détériorent rapidement, les rayures se rouillent et l'arme vient à perdre son étonnante exactitude. Enfin de compte l'on trouvera que ce sera une prévoyance sage et économique que de se hâter de prendre les mesures les plus propres à maintenir ces armes précieuses en bon ordre.

28. Les officiers inspecteurs d'état major, sous ma direction, ont veillé à ce que toutes les armes et accoutrements, etc., reçus pour la province, fussent marqués aux divers corps stationnés dans leur district; deux gardes-magasins provinciaux nommés en vertu de l'acte de milice, un à Montréal, et l'autre à Toronto, les ont aidé dans ce service. L'officier inspecteur d'état major, pour Montréal, a aussi, en sus de ses autres devoirs, reçu, dépaqueté, inventorié et transmis toutes les armes, etc., destinés au Haut Canada. Ces officiers ont aussi inspecté les divers corps stationnés dans leurs localités, et leurs rapports sont généralement satisfaisants.

29. Les armes achetées pour le service des corps volontaires consistent en 2500 fusils carabinés, et le nombre correspondant d'accoutrements ; 800 épées de cavalerie et ceinturons complets ; 800 pistolets de Colt, et fontes, etc., complets ; 250 fusils d'artillerie rayés à piston et le nombre correspondant d'accoutrements, etc., etc.

Ces armes, etc., sont toutes de la meilleure qualité et des modèles les plus nouveaux.

CAMPEMENTS.

30. L'acte de la milice autorise le commandant en chef à faire camper la force active durant les périodes de ses exercices annuels, s'il considère à propos de le faire. Et il en résulterait indubitablement de grands avantages si les moyens de campements existaient.

Les compagnies isolées ne pourront jamais se former aux mouvements des bataillons, ni bien apprendre à agir comme troupes légères ; et aujourd'hui, l'on connait trop bien l'avantage qu'il y a à camper les hommes durant les périodes d'exercice, pour qu'il soit nécessaire de discuter la question.

Dans les Etats-Unis, la milice active se forme tous les ans en grands campements—dans l'un de ces campements il n'y avait pas moins de 2500 miliciens sous uniforme, l'an dernier ; ce plan est très populaire et très avantageux dans ce pays : et je suis convaincu qu'il le serait autant en Canada, si l'on fournissait des moyens de campements, c'est-à-dire les tentes. Comme la tente circulaire maintenant en usage, est calculée de manière à recevoir 15 hommes chaque, 7 ou 8 tentes par compagnie suffiraient pour les officiers et les hommes ; et comme, dans toute probabilité, le gouvernement impérial fournira lui-même les tentes nécessaires aux batteries, 500 tentes suffiraient pour le campement de toute la force active de la province. Le coût d'une tente circulaire complète, est de £4 5s. sterling.

31. La force active est munie de tous les rapports, listes de solde, et autres documents nécessaires à la régularité et à la discipline de la force, et chaque corps m'adresse en double un état trimestriel du nombre de ses hommes, armes, etc.

32. Je recommande que la 64e clause de l'acte de la milice soit amendée de manière à permettre aux diverses troupes et compagnies de la force active, de se former en bataillons, régimens et brigades en temps de paix, dans le cas où Son Excellence le Commandant en Chef le trouverait à propos, sous le commandement d'officiers qu'il lui plairait de nommer.

Si les campemens se forment, ce plan doit absolument être adopté, et cette organisation est déjà nécessaire partout où, comme à Montréal, il peut se former, en une même localité, des corps nombreux de volontaires.

FORCE ACTIVE—CLASSE B.

33. Il n'y a pas moins de six troupes et dix-sept compagnies dont l'organisation soit autorisée sous cette classe. Sur ce nombre, une troupe à Québec et une autre à Markham, Haut Canada, se mettent actuellement sous uniforme. Cinq compagnies de montagnards sont aussi, en tout ou en partie, sous uniforme, et deux ou trois autres compagnies de carabiniers se préparent des uniformes, comme à Collingwood et Dunville.

34. Dans le moment, il n'y a pas d'autres moyens d'armer ces corps que de leur donner les fusils à piston et les accoutremens qui sont retenus dans les magasins de Sa Majesté pour la défense de la province ; mais d'après l'ordre du ministre de la guerre, en Angleterre, il faudra payer ou remettre dans les magasins les fusils à piston dont l'on se sera servi.

Il s'agit donc de considérer si l'on ne pourrait pas acheter une arme plus utile, au prix ou même à un prix quelque peu plus élevé que le prix demandé par le gouvernement impérial pour les fusils à piston. Le prix d'un fusil à piston avec bayonette, de la description maintenant gardée pour la défense de la province, dans les magasins de Sa Majesté, est de £2 6s. sterling chaque.

Le coût d'un fusil carabiné, modèle de 1853, avec bayonette, tels qu'en portent les compagnies volontaires des carabiniers, est de £3 8s. 4½d. sterling.

35. Deux bataillons de la milice sédentaire à Montréal, savoir, l'infanterie légère de Montréal et l'artillerie de Montréal, ont demandé à être placés dans la position de la classe B, et ont ainsi été placés à condition que les diverses compagnies prendraient leur uniforme et s'organiseraient graduellement ; et, d'après l'intérêt et l'énergie manifestés par les officiers de ces corps, j'ai raison d'en attendre un résultat heureux.

36. En terminant cette partie de mon rapport, je ferai respectueusement allusion au nombre limité de jours d'exercice payés qui sont alloués à la force active généralement. Celui de la cavalerie et des carabiniers n'est que de dix jours dans l'année. J'ôse espérer que le temps n'est pas éloigné où il faudra accorder une autre allocation.

37. Je transmets un état de la force active qui comprend tous les détails nécessaires sur le nombre et l'armement, etc. ; et lorsque l'on considérera la puissance de cette force armée que le gouvernement a à sa disposition pour

les dépenses encourues pour la constituer et la continuer, je pense que l'on admettra que l'on sait maintenir une force disponible considérable au prix le plus bas possible. Car s'il fallait incorporer et maintenir d'une manière permanente dans le Haut et le Bas Canada, deux bataillons comprenant chacun 400 hommes, avec une batterie d'artillerie de campagne et une troupe de cavalerie appuyant chaque bataillon d'infanterie, le coût de cette force recrutée parmi les habitans de la province, ne serait pas de moins de £100,000 courant, chaque année, d'après les calculs les plus bas ; et pour le quart de ce montant une somme de force quatre fois plus grande se maintient, avec en outre l'avantage de répandre la connaissance des choses militaires d'une manière plus générale dans la province, et de plus celui d'être une force armée qui donne d'autant plus de garantie à la sécurité publique que la plus grande partie de son chiffre s'en trouve disséminée sur une plus grande étendue de pays. Je suis loin de vouloir rabaisser la valeur des troupes régulières, mais jusqu'à ce que les revenus de la province excèdent de beaucoup leur chiffre actuel, l'on ne pourra jamais, à des déboursés si minimes chaque année, maintenir une force aussi effective qu'on le fait avec la présente organisation.

38. Dans le cours de cette année, les frais encourus pour transporter dans les localités respectives, les canons, voitures et munitions des batteries d'artillerie de campagne, ceux encourus pour transporter les armes, marquer les armes et accoutrements, etc., et ceux encourus pour distribuer les munitions dans les différentes parties de la province où sont stationnés les divers corps, ont été beaucoup plus grands qu'ils ne le seront désormais pour ces services. Il y a diverses autres dépenses qu'entraîne la création des forces de volontaires et la réorganisation de la milice sédentaire, tel que l'achat des livres d'exercices, les impressions, etc., et qui ont été faites depuis la passation de la loi actuelle de la milice. Dans l'administration des deniers qu'il a fallu indispensablement dépenser, l'on a su pratiquer toute l'économie que le service public, dûment exécuté, pouvait permettre.

39. Lorsque les corps de volontaires se sont formés, il devait naturellement arriver que les personnes de même origine et de mêmes sentiments, soit Ecossais ou Français, soit Irlandais ou Anglais, s'enrôleraient dans les mêmes compagnies, mêmes troupes, ou mêmes batteries d'artillerie de campagne ; et c'est ainsi qu'à Québec nous avons une batterie d'artillerie de campagne composée de Canadiens-Français—à Montréal, une troupe de cavalerie composée de Canadiens-Français—et quelques compagnies de carabiniers Canadiens-Français dans Montréal, Québec et Ottawa, cinq compagnies de carabiniers montagnards en différents endroits, et quelques

autres qui sont principalement, sinon totalement, composées d'Irlandais. Je veux cependant qu'il soit bien compris que, dans la constitution de cette force comme corps, l'on a eu un soin tout particulier de n'exclure personne pour des raisons d'opinions politiques ou religieuses, ou pour des raisons de race,—les sentiments de loyauté envers la couronne, une position respectable et le désir de servir son pays, étant les seules qualifications requises dans les volontaires. Des personnes en position de donner une opinion correcte m'ont assuré, que dans Montréal, Québec et autres lieux, la création de cette force a produit les plus heureux résultats, en apaisant les animosités et les dissentiments. Les hommes de différentes opinions politiques se tiennent côte à côte dans les rangs, et agissent de concert et semblent, comme dans l'armée régulière, oublier tous différends passés pendant qu'ils servent ensemble la cause commune de leur Souveraine et de leur pays.

MILICE SEDENTAIRE.

40. La réorganisation des bataillons de milice sédentaire a généralement été complétée.

Dans quelques parties du Haut Canada, cependant, la population n'a pas encore été formée en bataillons.

Cette partie de la milice de la province est donc dans une condition à profiter beaucoup de toutes mesures que l'on pourrait adopter pour en développer l'efficacité.

41. Aussi longtemps que la milice sédentaire restera un corps non-armé, il est inutile d'espérer que l'organisation en soit différente de ce qu'elle est actuellement—une simple liste ou enrôlement militaire.

Car bien que les officiers des bataillons sédentaires pourraient être plus ardents qu'ils ne le sont aujourd'hui à apprendre leurs devoirs, les hommes de la force en général ne s'exerceront qu'à regret, si une partie d'entre eux au moins n'a point d'armes; dans l'état où se trouve actuellement la loi, la milice sédentaire, en temps de paix, n'est tenue à aucun exercice ou devoir quelconque, si ce n'est la revue annuelle. Les officiers d'un grand nombre de bataillons désirent recevoir l'instruction et acquérir la connaissance de leurs devoirs, et ils se sont pourvus d'uniformes. Et je suis certain qu'en les encourageant quelque peu et en leur fournissant de bons livres d'exercice, on réussirait beaucoup auprès des officiers de la milice sédentaire sous le rapport de l'instruction, et qu'en les instruisant d'abord de leurs devoirs on les mettrait en état de former plus tard ceux qui seront sous leurs ordres.

42. Dans tous les cas l'instruction de la force doit commencer par les officiers ; quand ils seront plus au fait de leurs devoirs, ils seront peut-être

plus en état d'engager une partie au moins de leurs hommes à faire l'exercice volontairement—chose qui deviendra encore bien plus facile si l'on accueille d'une manière favorable la mesure que je suggère dans cette dernière partie du rapport—celle d'armer une partie de la milice sédentaire.

43. Le manque d'armes a été et sera toujours ce qui nuira le plus à l'efficacité de la milice sédentaire en Canada. Elle verrait généralement la revue annuelle sous un point de vue bien différend si, dans ces occasions, une partie de chaque bataillon paraissait sous les armes.

44. Cette province est essentiellement un pays de frontière, et ses lignes de défenses, si faibles et si étendues, peuvent être facilement brisées dans bien des endroits. Il devient donc nécessaire de donner à la classe tenue au service dans la milice sédentaire, quelque chose de plus qu'une organisation sur le papier. Il est très important pour toute la population en général de le faire de la manière qui entrainera le moins d'inconvénients et de perte de temps possibles.

45. Conformément à ces vues, je recommanderais respectueusement que les officiers de chaque bataillon de la milice sédentaire soient tenus par la loi à sept jours d'exercice par année, et que l'adjudant-général soit autorisé à distribuer de bons livres d'instruction aux officiers de la milice sédentaire, ainsi qu'il a déjà été dit.

Les officiers d'un grand nombre de bataillons manifestent une prédilection fortement prononcée à cet égard, et leur exemple aurait indubitablement un effet bien puissant sur ceux qui dans le moment ne sont pas aussi zélés.

46. Je suis d'opinion qu'il faut faire une autre organisation de la milice sédentaire, et je suggère que les divers bataillons, dans chaque comté de la province, soient divisés en une brigade ou en plusieurs brigades, suivant le nombre des bataillons de chaque comté, et qu'il soit placé, à la tête de chaque brigade, un officier relevant du commandement suprême du colonel du district. A chaque brigade, il faudra un major de brigade qui sera tenu de recueillir les états annuels des bataillons de la brigade, et les transmettre, après les avoir corrigés, (s'il est nécessaire) à l'assistant-adjudant-général—aux quartiers généraux du district; ce système simplifierait, en le partageant, le travail vraiment considérable aujourd'hui de recueillir ces états annuels ; et, le travail et la responsabilité se trouvant ainsi partagés, le service n'en serait que mieux fait.

47. Je pense que l'on devrait donner, pour l'usage de la milice sédentaire dans chaque comté, l'armement complet de 150 hommes au moins,

ou de 500 hommes au plus (dans le moment) avec le nombre correspondant d'accoutrements—et que l'on devrait encourager les bataillons à former des compagnies de flanc qui prendraient ces armes lorsqu'elles se rassembleraient pour les exercices—de manière à ce que graduellement la milice sédentaire soit mise sur un pied militairement plus respectable et puisse ajouter à son efficacité. Je ne recommenderais cependant pas de distribuer ces armes dans un comté, si l'on n'est pas pourvu d'un magasin pour les recevoir, et s'il n'est pas nommé une personne compétente pour en prendre soin et les garder en bon ordre ; sans ces attentions, les armes ne feront que se détériorer et se gâter.

48. Il y a 82 comtés dans le Canada ; si l'on ne place dans chaque comté que le minimum de ces armes, il faudra 12,000 armements ; mais si l'on adopte le maximum, il en faudra 40,000 : et quant au paragraphe 34 de ce rapport qui traite de la force active, j'exposerai respectueusement la différence qu'il y a dans le prix des meilleures armes maintenant connues savoir, le fusil carabiné, patron de 1853, et le prix du fusil à piston que l'on garde maintenant dans les magasins de Sa Majesté pour la défense de la province,—armes cependant que l'on ne peut sortir des magasins sans avoir à les payer, excepté dans les cas de guerre ou d'urgence pressante : la différence dans le coût de ces deux espèces d'armes est de vingt-deux chelins sterlings par pièce, et la différence, sous le rapport de la qualité, est immense. Si la province a à payer pour les fusils à piston, il faudra mûrement considérer si cette différence entre le prix des deux armes compensera la différence entre leurs qualités respectives ; et l'on ne doit pas perdre de vue que dans le cas de guerre ce serait trop risquer l'honneur de la milice de la province que de lui mettre entre les mains des armes aussi inférieures.

Dans le fait, je doute beaucoup que la milice sédentaire de la province, dans le cas de guerre, serait disposée à faire face à l'ennemi pendant quelque temps avec d'aussi mauvaises armes ; et l'on ne saurait, avec raison, attendre cela d'elle. Des événements récents me justifient à dire que c'est durant la paix que l'on doit se préparer à la guerre ; et si l'on adoptait aujourd'hui quelques mesures propres à armer et instruire la partie la plus énergique de la milice sédentaire, c'est-à-dire, ceux qui se sentiraient disposés à s'organiser en compagnies de flancs, dans leurs bataillons respectifs, je suis convaincu que l'on se créerait ainsi des moyens bien puissants de défense, à des frais comparativement légers. Il ne serait pas bien facile pour l'ennemi d'envahir un pays où il rencontrerait à chaque instant une population armée prête à agir sur ses flancs et à briser ses communications. Je puis ajouter que les 2e et 5e bataillons de la milice de Lincoln, sur la

frontière du Haut Canada, à Niagara, ont reçu 100 armements de fusils à piston, et un nombre correspondant d'accoutrements,—ces corps s'étant engagés à former chacun deux compagnies avec uniforme (d'une nature économique) et donnant des garanties suffisantes quant aux soins et à la sûreté de ces armes. Il y a d'autres bataillons qui sont prêts à suivre leur exemple.

49. Les officiers et hommes de la milice sédentaire désirent généralement être placés sur un pied plus respectable et ils paraissent tous vouloir qu'une partie au moins de cette force soit armée. Sur ce point, les recommandations des commissaires nommés pour pourvoir aux moyens de défense dans la province n'ont pas été mises à effet.

Je regrette beaucoup que certaines circonstances aient empêché que ces recommandations aient été écoutées ; car je suis certain que si l'on prenait des mesures convenables, la force sédentaire pourrait, même en temps de paix, ajouter considérablement à la défense et à la sûreté générale de la province.

50. J'ai déjà parlé du système qui existe dans plusieurs Etats de l'Union voisine où, pour être exemptes du service militaire dans la milice enrôlée ou sédentaire, les personnes qui y sont tenues ont à payer une taxe annuelle tous les ans,—le produit de cette taxe contribuant à payer les dépenses de la force active. Le percepteur chargé de prélever cette taxe, remplit cependant son devoir bien irrégulièrement, et dans quelques Etats cette taxe ne suffit pas à payer les dépenses de la milice volontaire ou sous uniforme. Les canadiens n'accueilleraient pas, je pense, avec beaucoup de faveur, une mesure semblable, et je ne crois pas qu'il serait prudent de la tenter ; parce que les Etats-Unis, avec leur population considérable, leur milice nombreuse sous uniforme, les arsenaux qu'ils ont pour le dépôt des armements de leur milice et la sécurité complète dans laquelle ils sont contre les invasions, peuvent très facilement, en temps de paix, se dispenser de toute autre force que de leurs volontaires. Mais les canadiens, qui, pour un certain nombre d'années au moins, auront toujours à agir sur la défensive, devront suppléer au nombre de leurs miliciens par une organisation plus complète de leur milice en général. Ces considérations, et bien d'autres, m'ont porté à conclure qu'il n'est pas nécessaire de prélever une taxe sur tous ceux qui, étant tenus au service de la milice, ne seront point dans la force active, dans une province où les terrains de l'artillerie suffiront, suivant toute probabilité, à tous les besoins de la force active,—et que l'on ne peut cependant pas aujourd'hui, exempter la milice sédentaire, en Canada, de tout service en temps de paix et la priver par là de toute chance

qu'elle pourrait avoir plus tard d'apporter son contingent d'importance comme corps—quel que soit l'avantage qui résulte d'un arrangement différent dans certaines parties des Etats-Unis.

51. Je recommande que le salaire des assistants adjudants-généraux de districts, soient portés de £30 à £50 par année ; ces officiers se trouvant chargés de payer des frais de port qui, souvent, se montent à un chiffre important et ayant en même temps à rencontrer beaucoup de troubles et de correspondance, pour recueillir les états annuels des bataillons dans leurs districts.

52. La 100e clause de l'acte de la milice oblige l'adjudant-général à comparaître comme poursuivant ou à déléguer ce pouvoir à quelqu'autre personne, dans chaque cas où un officier est condamné à l'amende. Je suggèrerais respectueusement, sans enlever ce pouvoir à l'adjudant-général, que les officiers commandants des bataillons fussent aussi autorisés à procéder contre tout officier de leur bataillon dans les cas d'infractions à l'acte de la milice.

ETATS ANNUELS.

53. Les états annuels des bataillons de la milice sédentaire n'ont pas été transmis aux époques fixées par la loi. Il y a cependant bien des circonstances qui ont causé ces retards, cette année. Il y a des bataillons dont les officiers commandants n'ont transmis aucun état et qui n'offrent aucune bonne excuse pour cette négligence à remplir les vues de la loi ; ce ne sont cependant que des exceptions.

54. La province est divisée en 428 bataillons de milice sédentaire, dont 179 bataillons dans le Bas Canada, et 249 bataillons dans le Haut Canada.

Le nombre des hommes de service de première classe, savoir, les hommes non-mariés âgés de 18 à 40 ans, ne saurait être porté à moins de 85,000, et le nombre total des hommes de service, c'est-à-dire la population mâle tenue au service de la milice, et âgée de 18 à 40 ans, est au moins de 150,000 hommes. Ces chiffres ne comprennent pas les hommes de réserve.

55. Les députés-adjudants-généraux pour le Haut et le Bas Canada ont, d'après mes instructions, préparé des états détaillés des divers bataillons de la milice sédentaire dans chaque district militaire de la province, lesquels donnent tous les renseignements nécessaires sur ce chapitre et sont annexés à ce présent rapport.

56. Tous blancs de rapport nécessaires, comme listes d'enrôlement, rapports annuels, etc., ont été fournis aux divers bataillons de la milice sédentaire, et une copie de l'acte de la milice a aussi été donnée aux officiers d'état-major et aux capitaines des divers bataillons.

57. Je pense qu'il serait à propos que le rang de colonel dans la milice fut donné aux officiers d'état-major ou de régiments, tant dans la force active que dans la milice sédentaire, que le commandant en chef considérerait comme dignes de ce rang.

Un grand nombre d'anciens officiers qui ont le grade de lieutenant colonel, recevraient avec bien du plaisir une promotion nouvelle, en se retirant du commandement de leurs bataillons.

Dans l'état où se trouve aujourd'hui la loi, il est bien douteux si le rang de colonel peut être donné à d'autres qu'aux officiers expressément mentionnés dans l'acte.

58. En terminant je ferai remarquer que, jamais plus qu'aujourd'hui l'histoire de la province n'a eu à constater dans ses pages des sentiments plus patriotiques et une détermination plus énergique chez la population à défendre son souverain et son pays ; et aucune partie des domaines de Sa Majesté ne possède une milice mieux disposée et plus capable, si elle était convenablement armée, que celle du Canada, de défendre sa couronne et sa dignité.

Le tout respectueusement soumis à la considération de Votre Excellence.

DE ROTTENBURG, Colonel,
Adj. Gén. de la milice.

Bureau de l'adjudant-général,
Toronto, 8 Janvier 1857.

A Son Excellence
Le Gouverneur Général,
etc., etc., etc.,
Toronto.

APPENDICE

AU RAPPORT DE L'ADJUDANT-GÉNÉRAL DE MILICE.

A. { Etat et distribution de la force active de la province, classe A et classe B.

B. { Lettre du député-adjudant-général du Bas Canada, et état de la milice sédentaire de cette partie de la province.

C. { Lettre du député-adjudant-général du Haut Canada, et état de la milice sédentaire de cette partie de la province.

APPENDICE A.

ETAT indiquant l'établissement et l'effectif de la force de la milice active en Canada, tant de la classe A que de la classe B.

CLASSE A.

	Postes.	Corps.	Officiers Commandant.	Etablissement.			Effectif.			Nombre d'hommes avec armes et accoutrements complets.	Nombre de capotes en mains.	Remarques.
				Officiers.	Hommes.	Chevaux.	Sous uniforme. Officiers.	Sous uniforme. Homm.	Chevaux.			
Bas Canada.	Québec.	1re Troupe de cavaler.	Capitaine Jeffery	3	50	53	3	50	53	50	.....	Lieut.-Col. Sewell Commande toute la force active à Québec, et le Lt. Col. Bell y commande l'escadron de la cavalerie volontaire.
		Batterie de campagne.	Major Gamache	4	71	60	4	71	60	71	.....	
		Comp. d'artill. à pied.	Major Boomer	3	50	.....	3	48	.....	48	.....	
		1re Comp. de carabin.	Capitaine Corneil	3	70	.....	3	70	.....	69	.....	
		2e Comp. de carabin.	Capitaine Burns	3	70	.....	3	70	.....	60	.....	
		3e Comp. de carabin.	Capitaine Byrne	3	70	.....	.....	.....	.....	.....	....	Non-compl. organisée.
		4e Comp. de carabin.	Capitaine Bussières	3	70	.....	3	70	.....	60	.....	
	Montréal	1re Troupe de cavaler.	Capitaine Ramsay	3	50	53	3	50	53	50	.....	Lt. Col. David commande la cavalerie vol. à Montréal. Lt. Col. Wily, commande les compagnies de carab. volont. à Montréal. Lt. Col. Dyde, commande toute la force active à Montréal.
		2e Troupe de cavalerie	Major Coursol	3	50	53	3	50	53	50	54	
		Batterie de campagne.	Capitaine Bulmer	4	71	60	4	71	60	71	70	
		Comp. d'artill. à pied.	Capitaine Stevenson	3	50	.....	3	50	.....	50	54	
		1re Comp. de carabin.	Major Lyman	3	70	.....	3	69	.....	69	5	
		2e Comp. de carabin.	Major Fletcher	3	82	.....	3	82	.....	82	90	
		3e Comp. de carabin.	Capitaine Bertram	3	82	.....	3	82	.....	82	86	
		4e Comp. de carabin.	Capitaine Devlin	3	82	.....	3	82	.....	82	86	
		5e Comp. de carabin.	Capitaine Bartley	3	82	.....	3	82	.....	82	85	
		6e Comp. de carabin.	Capitaine Evans	3	82	.....	3	82	.....	82	86	
		8e Comp. de carabin.	Capitaine Belle	3	82	.....	.....	.....	.....	82	.....	Uniform. en pro- [grès.
	Trois-Rivières.	Comp. de carabiniers.	Capitaine Hart	3	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non-complètem. organ.

Haut Canada.	Granby	Comp. de carabiniers.	Capitaine Miller	3	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non-compl. organisée.
	Cookshire	Troupe de cavalerie	Capitaine Pope	3	50	53	3	50	53	50	.....	
	St. Andrews	Troupe de cavalerie	Major Oswald	3	50	53	3	50	53	50	.....	
	Sherbrooke	Comp. de carabiniers.	Capitaine Ibbotson	3	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non-compl. organisée.
	Cité d'Ottawa	Batterie de campagne.	Major Turner	4	71	60	4	67	54	67	71	
		1re Comp. de carabin.	Capitaine Patterson	3	70	.....	3	70	.....	70	.....	
		2e Comp. de carabin	Capitaine Turgeon	3	70	.....	3	70	.....	70	.....	
	Cornwall	Troupe de cavalerie	Major Dickinson	3	50	53	3	47	50	50	.....	
	Williamsburg	Comp. de carabiniers.	Capitaine Carman	3	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non-encore organisée.
	Prescott	Comp. de carabiniers.	Lieut. Colonel Jessup.	3	70	.....	3	66	.....	66	66	
	Brockville	Comp. de carabiniers.	Major Smythe	3	70							
		Détachement d'artillerie à pied	Major Smythe	1	20	....	4	65	.....	69	75	
	Kingston	Batterie de campagne.	Lieut. Col. Jackson	4	71	60	4	71	60	71	71	
		Troupe de cavalerie	Lieut. Col. Strange	3	50	53	3	50	53	49	.....	Lt.Cl.Bourchier, major de ville à Kingston, commande ce corps.
		1re Comp. de carabin.	Capitaine Shaw	3	82	.....	3	82	.....	82	85	
		2e Comp. de carabin.	Capitaine O'Reilly	3	70	.....	3	70	.....	68	68	
	Napanee	Troupe de cavalerie	Capitaine Swetman	3	50	53	3	41	46	43	.....	
	Picton	Comp. de carabiniers.	Capitaine Webster	3	60	.....	3	60	.....	49	49	
	Brighton	Comp. de carabiniers	Capitaine Davidson	3	60	.....	3	.....	.....	.....	.....	Sans uniformes.
	Cobourg	Troupe de cavalerie	Capitaine Boulton	3	50	53	3	50	53	50	.....	
		Comp. de carabiniers.	Major Ruttan	3	70	.....	3	50	.....	50	50	
	Toronto	Batterie de campagne	Major Dennis	4	71	60	4	70	46	70	71	Lt. Cl. Denison commande la force active de cavalerie à Toronto.
		Comp. d'artill. à pied.	Capitaine Denison	3	50	.....	3	50	.....	50	40	
		1re Troupe de cavalerie	Lieutenant Denison	3	50	53	2	40	42	40	.....	
		2e Troupe de cavalerie.	Capitaine McLeod	3	50	53	2	22	24	22	.....	
		1re Comp. de carabin	Capitaine Brooke	3	70	.....	3	70	.....	61	50	
		2e Comp. de carabin	Capitaine Feehan	3	70	.....	2	60	.....	50	.....	
		3e Comp. de carabin.	Capitaine Nickinson	3	70	.....	3	66	.....	66	50	Lt. Col. MacDougall, officier inspect. d'état major. H. C., commande les compagnies de carab. à Toronto.
	Brampton	Comp. de carabiniers.	Capitaine Wright	3	70	.....	3	52	.....	52	50	
	Barrie	Comp. de carabiniers.	Lieut. Col. Durie	3	60	.....	3	42	.....	42	42	
	Hamilton	Batterie de campagne.	Major Booker	4	71	60	4	71	54	71	75	
		Troupe de cavalerie	Capitaine Ryckman	3	50	53	3	50	53	50	.....	
		1re Comp. de carabin.	Capitaine Gray	3	70	.....	3	38	.....	38	.....	
		2e Comp. de carabin.	Capitaine Macdonald.	3	70	.....	3	50	.....	50	.....	
	Dundas	Comp. d'artill. à pied.	Lieut. Col. Notman	3	50	.....	3	40	.....	40	25	
	Guelph	Comp. de carabiniers.	Capitaine Kingsmill	3	75	.....	3	51	.....	51	.....	
			Porté en l'autre part	169	3545	996	148	2813	920	2847	1554	

APPENDICE A—CLASSE A, etc.—Continuation.

	Postes.	Corps.	Officiers Commandant.	Etablissement.			Effectif.			Nombre d'hommes avec armes et accoutrements complets.	Nombre de capotes en mains.	Remarques.
				Officiers.	Hommes.	Chevaux.	Sous uniforme. Officiers.	Sous uniforme. Homm.	Chevaux.			
			Rapp. de l'autre part..	169	3515	996	148	2813	920	2847	1554	
Haut Canada.	Galt.....	Comp. de carabiniers.	Capitaine Date.....	3	70	.....	3	62	.....	62	.....	
	St. Catherines	Troupe de cavalerie .	Capitaine Bate.....	3	50	53	3	50	53	50	.....	
		Comp. de carabiniers.	Major Clarke	3	60	.....	3	60	.....	60	50	
	Paris	Comp. de carabiniers.	Major Macartney.....	3	70	.....	3	54	.....	54	54	
	Woodstock.....	Comp. de carabiniers	Capitaine Clark	3	70	.....	3	40	.....	40	.....	
	London.....	Batterie de campagne.	Capitaine Shanly	4	71	60	4	70	60	70	75	
		Troupe de cavalerie..	Capitaine Rivers	3	50	53	3	47	50	47	.....	
		1re Comp. de carabin.	Capitaine Barker	3	70	.....	3	53	.....	53	.....	Major Bruce, Asst. Qr. Mr. Génl. de la milice dans le district milit. No. 8, comm. les comp. de carab. à London.
		2e Comp. de carabin..	Capitaine Hammond..	3	70	.....	3	46	.....	46	.....	
	St. Thomas....	Troupe de cavalerie...	Capitaine Bannerman.	3	50	53	3	38	41	38	.....	
	Chatham.....	Comp. de carabiniers.	Capitaine McCrea....	3	70	.....	3	31	.....	31	31	
	Sarnia	Comp. de carabiniers.	Capitaine Vidal	3	60	.....	3	50	.....	50	.....	
	Sandwich	Troupe de cavalerie...	Capitaine Wigle	3	50	53	3	50	53	50	.....	
			Grand Total....	209	4356	1268	188	3464	1177	3498	1764	

NOTA.—Toutes les compagnies de carabiniers armés, de la classe A, reçoivent la même quantité de munitions pour exercice que celle qui est distribuée dans le service régulier,—plus, des munitions pour 10 coups par carabine, que les capitaines de compagnies retiennent comme réserve, dans les cas où elles seraient appelées à venir en aide au pouvoir civil.

CANADA—CLASSE B.

Postes.	Corps.	Officiers Commandant.	Etablissement. Officiers.	Hommes.	Chevaux.	Remarques.
Québec	Troupe de cavalerie	Capitaine Forsyth	3	50	53	Partie sous uniforme, 50 sabres et ceinturons en main.
Montréal	Troupe de cavalerie	Capitaine Roy	3	50	53	50 Sabres et ceinturons en main.
	Artillerie de Montréal.	Major Boston	....	....	....	Ces corps sont en voie d'organisation.
	Inf. légère de Montréal.	Major Dunkin				Voir paragraphe No. 35 du rapport.
	Comp. de carabiniers	Capitaine Holmes	3	70	.....	Organisation non-complétée.
	Comp. de montagnards	Capitaine Macpherson	3	70	.....	Armée de fusils à piston, et pourvue de capotes.
St. Romuald de Farnham	Comp. de carabiniers	Capitaine Allsopp	3	60	.....	Rien de fait à la connaissance de l'adjudant général.
Williamsburg	Troupe de cavalerie	Capitaine Brouse	3	50	53	
Metcalfe	Comp. de carabiniers.	Capitaine Hanna	3	50	.....	
Loughborough	Troupe de cavalerie	Capitaine Wood	3	50	53	
Toronto	Comp. de carabiniers.	Capitaine Campbell	3	70	.....	Partie sous uniforme et armée de 40 fusils à piston.
	Comp. de montagnards	Capitaine Smith	3	70	.....	
Gollingwood	Comp. de carabiniers.	Capitaine Stephen	3	70	.....	Partie sous uniforme et armée de 35 fusils à piston.
Hamilton	Comp. de montagnards	Capitaine McCuaig	3	70	.....	Partie sous uniforme et armée de 40 fusils à piston.
Crimsby	Troupe de cavalerie	Capitaine Teeter	3	50	53	Récemment autorisée.
	Comp. de carabiniers.	Capitaine Randell	3	60	.....	Récemment autorisée.
		Porté en l'autre part	42	840	265	

CANADA. CLASSE B—Continuation.

Postes.	Corps.	Officiers Commandant.	Etablissement.			Remarques.
			Officiers.	Hommes.	Chevaux.	
		Rapp. de l'autre part.	42	840	265	
Port Dover	Comp. de carabiniers.	Capitaine Riddell	3	70	.....	Prenant des mesures pour se procurer des uniformes.
Dunville	Comp. de carabiniers.	Capitaine Amsden	3	60	.....	Partie sous uniforme et armée de 40 fusils à piston.
London	Comp. de montagnards	Capitaine Moffatt	3	70	.....	En partie armée et sous uniforme.
St. Thomas	Comp. de carabiniers.	Capitaine Stanton	3	70	.....	Non encore organisée.
Kingston	Comp. de carabiniers	Capitaine Macnee	3	82	.....	Récemment autorisée.
	Comp. de montagnards	Capitaine McIntosh	3	70	.....	Sous uniforme et armée de 40 fusils à piston.
Belleville	Comp. de carabiniers.	Capitaine Ponton	3	70	.....	Récemment formée.
Markham	Troupe de cavalerie	Capitaine Button	3	50	53	En partie armée et sous uniforme.
Orillia	Comp. de carabiniers.	Capitaine O'Brien	3	50	.....	Non encore organisée.
			69	1432	318	

DE ROTTENBURG, *Colonel,*
Adjudant-Général de la Milice.

BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL,
Toronto, 8 *Janvier* 1857.

[APPENDICE B.]

BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL,

Toronto, 5 Janvier 1857.

Monsieur,

Conformément à votre memorandum du 24 novembre dernier, m'enjoignant de vous transmettre un état détaillé sur la milice sédentaire du Bas Canada, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport, avec les observations suivantes, savoir :

Dans le Bas Canada tous les bataillons ont été organisés.

Il reste encore à recevoir vingt-neuf états annuels ; bien que, conformément à vos instructions, j'aie requis chaque assistant adjudant-général de district de les transmettre au département, il en est cependant cinq sur ces vingt-neuf qui n'ont pu être faits, vu que les bataillons n'étaient pas organisés lors de l'enrôlement des hommes.

Je prendrai la liberté de faire remarquer que, généralement les infractions à la loi de la milice, telles que rapportées par les officiers commandants, ont été peu importantes ; et, considérant que cette année est la première année de la mise en opération de la nouvelle loi, je me suis abstenu de prendre connaissance du petit nombre d'infractions à la loi qui n'ont eu lieu qu'à l'occasion de la revue du 27 juin dernier, et qui, j'en suis convaincu, ne se renouvelleront plus.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

A. DE SALABERRY, Lieut. Col.
Dép. Adj. Gén. de la Milice, B. C.

Au colonel le baron de Rottenburg,
Adjudant-Général de Milice,
Toronto, H. C.

DISTRICT MILITAIRE No. 1, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Hommes non mariés.	1e Cl. — Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Hommes mariés.	2e Cl. — Veufs sans enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel J. C. Belleau..... Major P. Vibert, A.A.G..... " G. LeBoutillier, A.Q.M.G.										
Lt. Colonel J. LeBoutillier.....	1er Gaspé.....	36	25	309	.....	261	.....	169	800	
" Jos. Cass.....	2e "	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36	Point d'état.
Colonel J. C. Belleau.....	3e "	22	.....	126	1	153	1	93	396	
Lt. Colonel T. C. Caldwell.....	1er Bonaventure.....	26	21	244	.....	228	.....	149	668	
" Jos. Meagher.....	2e "	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	Point d'état.
" Hy. Landry.....	3e "	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	28	Point d'état.
	Total.....	177	46	679	1	642	1	411	1957	

DISTRICT MILITAIRE No. 2, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Homm. non mariés.	1e Cl. — Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. — Hommes mariés.	2e Cl. — Veufs avec enfants.	Hommes de réserve, 40 mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel l'Hon. E. P. Taché	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major N. Nadeau, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " Ths. Béchard, A.Q.M.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel Olivier Pineau	1er Rimouski	27	26	298	3	439	.....	284	1077	
" Jos. Ouellet	2e "	38	30	324	2	407	3	332	1136	
" Benj. Dionne	3e "	38	30	350	.....	422	6	344	1190	
" Moyse Morin	4e "	31	30	269	.....	501	....	255	1086	
" Vincent Dubé	1er Kamouraska	34	30	220	1	260	5	221	771	
" Chs. H. Tétu	2e "	32	27	262	.....	308	....	236	865	
" Edouard Michaud	3e "	28	24	187	...	311	1	223	774	
" Ovide Martineau	4e "	39	30	199	2	267	37	232	806	
" C. F. Fournier	1er L'Islet	26	19	355	2	405	3	344	1154	
" Amable Morin	2e "	33	27	246	3	251	10	290	860	
" O. E. Casgrain	3e "	31	22	227	.....	328	1	222	831	
" L. O. Gamache	4e "	29	18	272	1	250	1	227	798	
" Leger Launier	1er Bellechasse	28	20	149	.....	207	.....	225	629	
" J. O. Fraser	2e "	31	23	286	.....	282	11	262	895	
" E. M. McKenzie	3e "	29	22	220	2	395	6	284	958	
" Joseph Furois	4e "	18	15	155	.....	134	1	165	488	
	Total	495	393	4019	16	5167	85	4146	14,321	

DISTRICT MILITAIRE No. 3, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve, 40 mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj. Colonel E. H. J. Duchesnay	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj. Maj. Ths. J. Taschereau, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj. " G. N. A. Fortier, A.Q.M.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel Gustave Joly	1er Lotbinière	32	26	230	1	382	6	284	961	
" l'Hon. Ls. Méthot	2e "	27	26	288	.....	397	.....	373	1111	
" Alexis Côté	3e "	42	.....	.....	.....	.....	.....	.....	42	Point d'état, — l'officier commandant ayant rapporté qu'en conséquence des émeutes à St. Sylvestre, il a été impossible d'enrôler les homm. cette année.
" Chs. Robertson	1er Dorchester	47	29	382	2	574	6	341	1381	
" William Pozer	2e "	29	27	264	.....	342	1	265	928	
" Wm. Henderson	3e "	33	10	338	.....	318	2	312	1013	
Colonel E. H. J. Duchesnay	4e "	34	24	214	1	417	18	214	922	
Lt. Colonel Pierre Lambert	5e "	36	60	317	.....	405	.....	323	1141	
" J. B. Bonneville	6e "	36	28	200	1	362	1	262	890	
" J. B. Reney	7e "	29	22	155	2	260	3	143	614	
" Etienne Dalaire	8e "	37	32	289	1	296	.....	313	968	
" William Rhodes	1er Mégantic	31	27	254	1	389	2	182	886	
" Thomas Lloyd	2e "	41	36	369	.....	591	2	409	1448	
	Total	457	347	3300	9	4733	41	3421	12,308	

DISTRICT MILITAIRE No. 4, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hom. de réser., 40 mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel W. C. Hanson	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major S. W. Woodward, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " Jonath. Robinson, A.Q.M.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel Jean Beaubien	1er Nicolet	37	31	218	1	295	4	318	905	
" Hon. Jos. Dionne	2e "	35	30	224	2	407	6	307	1011	
" Ls. Landry	3e "	37	28	187	.....	280	1	241	774	
" Ls. C. Brassard	4e "	39	19	184	2	156	1	201	602	
" R. N. Watts	1er Drummond	26	15	129	.....	173	2	118	463	
" Edmund Cox	2e "	34	20	172	1	268	2	170	667	
" Edmund Longmore	3e "	34	21	210	.....	445	5	211	926	
" Geo. F. Bowen	1er Richmond	22	18	213	2	298	1	166	720	
" D. G. Sloane	2e "	19	16	211	.....	261	1	191	699	
" John C. Cook	1er Compton	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33	Point d'état, probablement à cause de la mort du Lt. Col. Pope.
" Benj. Pomroy	2e "	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	Point d'état.
" W. L. Felton	1er Wolfe	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	Point d'état.
" Jas. Thomson	1er Shefford	33	27	799	.....	.....	.....	367	1226	
" Clark Hall	2e "	35	30	284	.....	400	.....	283	1032	
" Benj. Savage	3e "	17	13	157	.....	269	.....	211	667	
" Alex. Kilbourn	1er Stanstead	21	22	225	.....	239	.....	217	724	
Major J. B. Hunt	2e "	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	21	Point d'état,—récemment organisé.
Lt. Colonel John McConnell	3e "	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	Do. do. do.
" C. R. Vaughan	1er Missiscoui	22	17	173	.....	231	1	191	635	
" Steven Baker	2e "	31	27	212	1	392	5	279	947	
" O. T. Kemp	3e "	25	20	132	.....	217	.....	195	589	
	Total	621	354	3730	9	4331	29	3667	12,741	

DISTRICT MILITAIRE No. 5, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Homm. de réserv., 40 mais ms. de 60.	Total	Remarques.
Etat-maj., Colonel T. E. Campbell, C.B.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major Thos. Valiquet, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " A. Kierzkowski, A.Q.M.G	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel Ant. Bazin	1er Yamaska	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	Point d'état.
" Jos. Manseau	2e "	36	12	208	1	279	3	220	759	
" J. O. Arcand	3e "	32	27	164	.....	391	4	292	910	
" Jac. Dorion	1er Richelieu	35	27	172	2	261	6	199	702	
" Pierre Bruneau	2e "	34	27	176	1	264	7	238	747	
" Robert Harrower	3e "	34	30	195	2	512	8	259	1040	
" Alfred Nelson	4e "	33	34	126	2	363	4	177	739	
" G. A. Massue	5e "	24	14	121	.....	312	.....	184	655	
" Hon. Eus. Cartier	1er St. Hyacinthe	32	20	191	1	332	1	231	808	
" Timothé Brodeur	2e "	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	Point d'état.
" Chs. Drolet	3e "	21	16	132	1	266	6	214	656	
" Flavien Boutillier	4e "	36	30	197	.....	446	6	299	1014	
" P. E. Leclere	5e "	38	26	179	5	319	3	223	793	
" Ls. Renaud Blanchard	6e "	30	26	168	.....	362	.....	283	869	
Colonel T. E. Campbell, C.B.	1er Rouville	35	24	213	1	313	1	246	833	
Lt. Colonel Chs. deSalaberry	2e "	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	Point d'état.
" Paul Bertrand	3e "	35	30	173	1	388	1	250	878	
" Chs. O. Rolland	4e "	30	20	167	.....	310	.....	193	720	
" Thos. Jones	5e "	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	Point d'état—récemment organisé.
" Chs. Stewart	6e "	22	13	108	.....	158	2	109	412	Point d'état—récemment organisé.
	Total	629	376	2690	17	5276	52	3617	12,657	

DISTRICT MILITAIRE No. 6, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve, 40 mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel P. deMartigny		1							1	
Etat-maj., Major L. J. deMartigny, A.A.G.		1							1	
Etat-maj., " J. N. A. Archambault, A.Q.M.G.		1							1	
Lt. Colonel Louis Hainault	1er Beauharnois	34		176	1	305	9	248	773	
" John Scriver	2e "	38	37	393		431	2	407	1308	
" Arch. Henderson	3e "	35							35	Point d'état.
" C. M. LeBrun	4e "	37	18	187	1	287	3	266	799	
" Robert Lindsay	5e "	33							33	Point d'état, probablement à cause de la mort du Lt. Col. Norval.
" F. X. Papin	6e "	22							22	Point d'état—récemment organisé.
" James Davidson	7e "	32							32	Point d'état.
" Luc H. Masson	8e "	1							1	Point d'état—récemment organisé.
" Louis Barbeau	1er Huntingdon	26	22	229	4	184	7	242	714	
" Jean Bte. Varin	2e "	31	27	236	1	297	6	200	798	
	Reporté	292	104	1221	7	1504	27	1363	4518	

DISTRICT MILITAIRE No. 6, BAS CANADA—*Continuation.*

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve, 40 mais moins de 60.	Total.	Remarques.
	Rapporté.....	292	101	1221	7	1504	27	1363	4518	
Lt. Colonel Loop Odell.....	3e Huntingdon	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	
" Robert Hoyle	4e "	33	29	194	.....	330	8	244	838	
" J. B. E. Dupré.....	5e "	24	20	229	1	261	4	246	785	
" Ant. Couillard.....	6e "	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33	Point d'état.
" Alfred Pinsoneault.....	7e "	35	18	181	1	397	7	22	861	
" P. N. Lefebvre.....	8e "	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	32	Point d'état—récemment organisé.
" Antoine Brodeur.....	1er Verchères	42	28	153	1	231	5	186	646	
" Prudent Malo	2e "	38	25	196	3	346	12	290	910	
" Jos. Dausereau.....	3e "	24	30	171	3	295	7	243	773	
" Louis Lacoste.....	1er Chambly	30	20	133	6	239	2	183	613	
" E. H. Frechette.....	2e "	31	24	160	8	188	5	167	583	
" Louis Marchand.....	3e "	37	28	148	.....	323	.....	250	786	
" Tousst. Daigneau.....	4e "	33	27	208	2	261	3	235	769	
	Total.....	719	353	2994	32	4 375	80	3 629	12,182	

DISTRICT MILITAIRE No. 7, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Homm. mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Chs. Panet		1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major F. R. Angers, A. A. G.		1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " J.T. Taschereau, A Q.M.G		1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel C. P. Huot	1er Saguenay	38	26	242	1	319	4	249	879	
" Hon. M. P. de Laterrière.	2e "	33	27	220	.....	292	8	196	776	
" John Nairne	3e "	33	16	241	2	358	6	233	889	
" John Kane	4e "	36	30	294	2	513	4	235	1114	
" W. H. Lemoine	1er Montmorenci	23	18	263	3	303	4	296	910	
" N. Larue	2e "	17	18	192	1	173	4	186	591	
" Hon. Ls. Panet	1er Québec	38	30	129	.....	493	.....	307	997	
" Chs. Deguise	2e "	38	30	110	3	508	108	368	1165	
" H. Paré	3e "	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	Point d'état—Lt. Col. récemment nommé.
" Frs. Buteau	4e "	38	23	123	.....	152	.....	107	443	
" Michel Tessier	5e "	37	17	155	.....	238	1	103	551	
	Reporté	369	235	1969	12	3319	139	2280	8353	

DISTRICT MILITAIRE No. 7, BAS CANADA—*Continuation.*

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
	Rapporté.....	369	235	1969	12	3349	139	2280	8353	
Lt. Colonel W. H. Anderson.....	6e Québec.....	37	.....	7	.....	3	.....	8	55	
" Juch. Campbell.....	7e "	29	5	18	22	.....	.....	11	85	
" J. G. Clapham.....	8e "	30	24	46	7	164	7	16	294	
" Paul Lepper.....	9e "	34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	34	Point d'état—Lt. Col. récemment nommé.
" John Porter.....	10e "	32	8	127	.....	315	.....	151	633	
" A. J. Wolff.....	11e "	37	21	230	.....	167	.....	168	623	
" A. A. Parent.....	12e "	35	32	341	4	413	1	372	1198	
" Chs. Taschereau.....	1er Portneuf.....	37	29	284	.....	391	4	277	1022	
" Ed. Hale.....	2e "	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	Point d'état.
" Chs. Faucher.....	3e "	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	29	Point d'état, probab. à cause de la mort du Lt. Col. Angers.
" Inch. Duchesnay.....	4e "	30	10	222	1	161	10	166	600	
" Louis Guillet.....	1er Champlain.....	32	29	255	.....	373	2	381	1072	
" Jos. E. Lanouette.....	2e "	29	19	190	5	241	3	210	697	
	Total.....	790	412	3689	51	5577	166	4040	14,725	

DISTRICT MILITAIRE No. 8, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe.					Total.	Remarques.
				1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40.		2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.		
				Hommes non mariés.	Veufs sans enfants.	Hommes mariés.	Veufs avec enfants.			
Etat-maj., Colonel Wm. Berczy	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major Ls. Levesque, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " O. Cuthbert, A.Q.M.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel Bazil Doucet	1er St. Maurice	34	27	178	2	375	5	133	754	
" Chs. Dunn	2e "	36	30	164	3	289	3	256	781	
" Frs. Desaulniers	3e "	31	24	179	2	232	2	191	661	
" J. B. Ledroite	4e "	44	35	302	14	401	8	306	1110	
" Jos. Rouette	5e "	28	21	140	.....	187	.....	138	514	
" L. L. L. Desaulniers	6e "	22	12	110	3	225	2	95	469	
" Chs. Forneret	1er Berthier	32	30	213	.....	339	4	304	922	
" L. A. Derome	2e "	22	10	51	.....	117	3	84	287	
Colonel Wm. Berczy	3e "	62	45	234	.....	622	5	395	1363	
Lt. Colonel Hon. D. M. Armstrong	4e "	38	30	207	2	288	3	238	806	
" J. B. Chalut	5e "	34	27	186	2	310	2	237	798	
	Reporté	386	291	1964	28	3385	37	2377	8468	

DISTRICT MILITAIRE No. 8, BAS CANADA—*Continuation.*

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaqne classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
	Rapporté....	386	291	1964	28	3385	37	2377	8468	
Lt. Colonel Chs. Leodel	6e Berthier	38	30	156	.....	333	2	257	816	
" J. O. LeBlanc	7e "	31	13	69	.....	214	1	122	450	
" Godfroy Chagnon.....	1er Leinster.....	36	30	195	1	237	5	267	771	
" Philip Mount	2e "	33	.....	146	1	291	.....	238	709	
" Hon. John Pangman	3e "	31	24	242	1	354	.....	333	985	
" John Jeffries.....	4e "	30	28	172	.....	309	3	198	740	
" L. G. Nolin	5e "	30	18	182	.....	260	11	408	909	
" A. E. Deschamps.....	6e "	28	24	143	2	203	4	208	612	
" Alex. McKenzie	1er Terrebonne.....	38	22	214	.....	265	4	270	813	
" Arthur Webster	2e "	27	21	138	1	245	2	198	632	
" Louis Belanger.....	3e "	46	39	257	.....	505	.....	325	1172	
" Alpheus Kimpton	4e "	31	27	169	56	265	62	229	839	
" William Scott.....	5e "	36	30	278	3	602	5	341	1295	
	Total.....	821	597	4325	93	7468	136	5771	19,211	

DISTRICT MILITAIRE No. 9, BAS CANADA.

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. Veufs avec enfants.	Hommes de rés. 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel l'Hon. Geo. Moffatt	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., Major J. R. Spong, A.A.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Etat-maj., " Ths. Wily, A.Q.M.G.	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	
Lt. Colonel W. M. Dole	1er Ottawa	33	24	130	.....	327	1	154	669	
" W. Dunning	2e "	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	43	Point d'état.
" Rugles Wright	3e "	34	30	340	3	419	2	308	1136	
" John Egan	4e "	42	38	231	.....	225	.....	300	836	
" J. F. Taylor	5e "	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	Point d'état.
" F. E. Globensky	1er Deux-Montagnes.	29	26	226	1	357	2	295	936	
" Edwin Pridham	2e "	32	27	289	1	276	5	219	849	
" Daniel de Hertel	3e "	20	15	134	.....	162	.....	72	403	
" Leandre Dumouchel	4e "	34	29	158	1	301	5	233	761	
" William Shawdon	5e "	26	17	129	.....	235	.....	170	577	
" Thomas Barron	6e "	22	22	237	.....	186	3	134	604	
" Sydney Pellingham	1er Argenteuil	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	Point d'état.
" Hon. B. Harwood	1er Vandreuil	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33	Point d'état.
" G. R. S. de Beaujeu	2e "	37	25	285	4	310	5	248	914	
" G. G. Biron	3e "	30	27	195	3	339	4	193	791	
" J. A. Mathison	4e "	37	26	269	.....	349	.....	229	910	
	Reporté	487	306	2623	13	3486	27	2555	9497	

DISTRICT MILITAIRE No. 9, BAS CANADA—*Continuation.*

Officiers Commandant.	Bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Hommes mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve, 40 mais moins de 60	Total.	Remarques.
	Rapporté.....	487	306	2623	13	3486	27	2555	9497	
Lt. Colonel J. D. Gibb.....	1er Montréal.....	33	11	77	24	192	2	95	434	
" Joseph Jones.....	2e "	34	2	58	.....	106	.....	75	275	
" Andrew Shaw.....	3e "	33	.....	166	.....	191	.....	47	437	
" Joseph Shuter.....	4e "	36	6	174	1	349	1	124	691	
" Thomas Ryan.....	5e "	32	20	152	1	307	1	269	782	
" John Jordan.....	6e "	30	24	202	1	125	5	62	449	
" Alexis Laframboise.....	7e "	36	.....	48	.....	184	1	105	374	
" Hon. F. A. Quesnel.....	8e "	29	3	82	42	201	4	115	476	
" L. B. Leprohon.....	9e "	32	30	172	.....	336	2	223	795	
" P. L. Letourneux.....	10e "	34	16	90	4	410	1	245	800	
" Benj. Delisle.....	11e "	37	24	169	.....	203	4	155	592	
" Hon. James Leslie.....	12e "	25	8	128	.....	143	7	122	433	
" V. R. Lapensée.....	13e "	37	30	258	.....	310	1	211	847	
" Damase Masson.....	14e "	31	23	148	.....	232	4	181	619	
" Jacques Viger.....	15e "	37	30	193	1	288	6	287	842	
" Frs. Armand.....	16e "	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	24	Point d'état—Lt. Col. récemment nommé.
	Total.....	1007	533	4740	87	7063	66	4871	18,367	

RECAPITULATION DES PAGES PRECEDENTES.

	Nombre de bataillons.	Nombre d'officiers.	Nombre de sergents.	No. de miliciens de chaque classe.					Total.
				1e Cl. hommes de service, 18 et moins de 40.		2e Cl. hommes de service, 18 et moins de 40.		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	
				Hommes non mariés.	Veufs sans enfants.	Hommes mariés.	Veufs avec enfants.		
District Militaire, No. 1	6	177	46	679	1	642	1	411	1957
" " No. 2	16	495	393	4019	16	5167	85	4146	14,321
" " No. 3	13	457	347	3300	9	4733	41	3421	12,308
" " No. 4	21	621	354	3730	9	4331	29	3667	12,741
" " No. 5	20	629	376	2690	17	5276	52	3617	12,657
" " No. 6	23	719	353	2994	32	4375	80	3629	12,182
" " No. 7	24	790	412	3689	51	5577	166	4040	14,725
" " No. 8	24	821	597	4325	93	7468	136	5771	19,211
" " No. 9	31	1007	533	4740	87	7063	66	4871	18,367
	178	5716	3411	30,166	315	44,632	656	33,573	118,469

A. DE SALABERRY, *Lieut. Colonel.*
Député Adjudant Général de Milice, Bas Canada.

BUREAU DE L'ADJUDANT GENERAL,
Toronto, 5 Janvier, 1857.

[APPENDICE C.]

BUREAU DE L'ADJUDANT-GENERAL,

TORONTO, 8 Janvier, 1857.

Monsieur,

Conformément à votre memorandum du 24 novembre dernier, me demandant de fournir, le ou avant le 15 du courant, un état détaillé de la milice sédentaire du Haut Canada,—spécifiant les bataillons qui ne sont pas encore organisés ou qui n'ont pas encore leur nombre complet d'officiers, —une liste des bataillons dont il n'a pas été reçu d'états annuels, et les mesures prises à cet égard,—un rapport sur l'examen des états annuels qui ont été reçus, et des remarques y relatives,—j'ai l'honneur de faire accompagner la présente d'un rapport qui, je crois, fournira les renseignements requis.

Je prendrai la liberté de vous faire remarquer qu'il peut paraître étrange que tant de bataillons dans le Haut Canada ne soient pas encore organisés ; mais si vous considérez que depuis l'organisation, en 1846, les bataillons du Haut Canada ont été augmentés de 112 à 160 hommes, et que, en sus de cette augmentation, 75 bataillons ont, en conséquence de l'acte des divisions territoriales, changé leurs désignations, et qu'il a fallu émettre de nouvelles commissions, et que depuis cette époque jusqu'à 1855, ils ont été portés au nombre de 234, et à celui de 249, de 1855 à ce jour, presque tous dans des comtés nouvellement formés, et dans lesquels bien peu d'officiers résidaient, et qu'il a fallu beaucoup de temps et prendre les renseignements les plus sûrs avant de pouvoir soumettre à l'assentiment du gouverneur-général, les noms des personnes les plus en droit d'être nommées aux charges,—vous serez en état d'expliquer à Son Excellence pour quelle raison tant de bataillons ne sont pas encore organisés, dans cette section de la province.

A l'égard des états annuels qui ont été reçus des assistants-adjudants-généraux des divers districts militaires du Haut Canada, je ferai remarquer qu'il a été adressé de ce Bureau, une circulaire à tous les officiers commandants qui n'avaient point fait leurs rapports annuels, ainsi qu'à tous ceux dont les rapports avaient besoin d'être expliqués sous différents rapports ; et ces officiers ont généralement fourni les renseignements requis, comme il est dit au rapport.

D'après les communications qui ont été reçues à ce bureau, j'ai tout lieu de croire que les rapports de la prochaine revue annuelle de la milice du Haut Canada, (auquel temps, je crois, tous les bataillons seront organisés,) seront transmis à ce département conformément à la loi de milice.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

D. MACDONELL,
Député-Adjudant-Général de Milice du Haut Canada.

Au Colonel
Le Baron De Rottenburg,
Adjudant-Général de Milice,
etc.. etc., etc.,
Toronto, H. C.

RAPPORT

DE LA

MILICE SEDENTAIRE DU HAUT CANADA

POUR

1856.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 1, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	No. de miliciens de chaque classe.						Remarques.
				1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40.		2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40.		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	
				Non mariés.	Veufs sans enfants.	Mariés.	Veufs avec enfants			
Etat-maj., Colonel Com...	Col. Hon. Rodk. Matheson,									
Asst. Adj. Gen..	Major James Bell,									
Asst. Q.M. Gén.	" James Thompson.									
Renfrew, 1er Bataillon.	Lt. Col. Alex. McDonell.....	25	11	268	11	244	.....	210	733	
2e "	" Caleb S. Bellows.....	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—bataillon divisé.
3e "	" John Supple.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon.
Lanark, 1er Bataillon.	Lt. Col. Hon. Rk. Matheson.....	36	27	287	.....	249	....	174	710	
2e "	" James Young.....	24	18	228	.....	120	4	216	568	
3e "	" Chas. H. Sache.....	24	5	135	1	219	1	167	523	
4e "	" James Shaw.....	23	16	117	.....	211	.....	156	484	
5e "	" Alex. Fraser.....	21	9	131	1	74	.....	43	249	
6e "	" Alex. Snedden.....	21	18	182	1	198	1	157	539	
7e "	" Andw. Playfair.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
8e "	" Wm. McAdam.....	25	24	171	.....	153	.....	137	461	

Carleton, 1er bataillon.	Lt. Col. John Robertson	17	15	210	.....	161	.....	199	570	
2e "	" Henry Edwards	22	16	171	...	172	5	124	472	
3e "	" John Sumner	28	9	78	.....	46	1	49	174	Nouveau bataillon.
4e "	" Joseph Aumond	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
5e "	" Stephen Hurd	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
6e "	" Angus McGillivray	15	12	223	.....	121	.....	130	474	Lt. Col. W. B. Bradley, retiré dep. la revue ann.
Russell, 1er bataillon.	Lt. Col. Archd. Petrie	11	9	173	1	229	1	92	496	
2e "	" Martin Casselman	20	10	114	.....	141	.....	42	297	
3e "	" Daniel Cameron	36	30	243	.....	185	.....	168	596	
4e "	" George Lang	29	24	182	.....	254	64	83	583	
Prescott, 1er bataillon.	Lt. Col. Neil Stewart	22	13	138	1	118	2	92	351	
2e "	" John Kearnes	34	24	252	.....	304	1	253	810	
3e "	" Archd. McBean	23	18	203	.....	199	.....	153	555	Nouveau bataillon.
Total 24 Bataillons.	Total	575	308	3506	16	3398	80	2645	9645	

(1) Point de réponse aux lettres demandant les états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 2, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Non mariés.	1e Cl. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Mariés.	2e Cl. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Com.. Asst. Adj. Génl. Asst. Q. M. Gél.	Col. Alex. McLean, Major John Macdonell.									
Leeds, 1er Battalion.	Lt. Col. Geo. Sherwood.....	22	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	Point d'état. Bat. divisé par la formation du bataillon de Brockville.
2e "	" Jas. S. Schofield.....	26	19	238	4	200	1	178	621	
3e "	" Geo. W. Arnold.....	22	17	132	.....	141	2	178	453	
4e "	" David Jones.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	...	.....	Point d'état, (1).
5e "	" William Brown.....	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état.
6e "	" W. S McDonald.....	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
7e "	" Wm. Buell.....	27	19	141	.....	138	5	118	402	
8e "	" Wm. Young.....	26	.....	.....	.....	.....	.....		.....	Point d'état, (1).
9e "	" John Kilborn.....	28	23	222	.....	199	4	184	609	
Grenville, 1er Bataillon	Lt. Col. John Lawrence.....	18	17	183	5	302	15	128	633	
2e "	" R. D. Fraser.....	35	24	405	.....	278	2	259	944	Major D. Jones, agissant pour le Lt. Col.
3e "	" Simon Fraser.....	31	25	272	.....	281	.....	275	828	
4e "	" Milo McCargar.....	32	21	189	1	173	.....	136	499	

Dundas, 1er bataillon.	Lt Col. Alex. Macdonell.....	36	29	255	2	318	5	191	771
2e "	" David Robertson.....	30	24	214	1	266	1	133	615
3e "	" Edward Brouse.....	29	24	178	.....	180	2	109	469
4e "	" Jacob Brouse	27	25	198	.....	236	2	1 7	583
Stormont, 1er bataillon.	Lt Col. Rod. Macdonald.....	29	21	187	.....	156	1	149	493
2e "	" Geo. Anderson.....	36	25	245	1	301	1	194	742
3e "	" Hon. John S. Macdonald.	21	18	181	3	100	2	111	397
4e "	" Geo. MacDonell.....	21	10	171	.....	101	1	137	410
5e "	" Wm. Mattice.....	17	13	166	.....	122	.....	115	403
Glengarry, 1er bataillon	Lt. Col. Donald McPherson.....	38	31	352	...	296	.....	149	797
2e "	" Duncan McDonell.....	29	24	354	2	158	2	182	698
3e "	" Angus Catternach... ...	31	23	305	....	174	.....	183	662
4e "	" Don. A McDonald.....	28	24	213	.....	193	.....	154	560
Brockville, bataillon..	Lt. Col. Hon. Jas. Morris.....	26	8	174	....	185	1	176	536
Total 27 bataillons.	Total.....	739	464	4975	19	4498	47	3586	13 125

(1) Point de réponse aux lettres demandant les états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 3, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Comandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe.						Remarques.
				1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40		2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	
				Non mariés.	Veufs sans enfants.	Mariés.	Veufs avec enfants.			
Etat-maj., Colonel Com..	Colonel Angus Cameron,									
Asst. Adj. Génl.	Major W. H. Griffin,									
Asst. Q. M. Génl.	" John Innes.									
Hastings, 1er bataillon.	Lt. Col. Geo. Bleecker.....	29	17	235	.....	282	2	255	774	
2e "	" Elijah Ketcheson.....	27	17	296	.....	327	1	262	886	
3e "	" John Portt.....	34	28	348	.....	337	.....	372	1057	
4e "	" Robt. McCammon.....	21	13	136	.....	187	.....	104	427	
5e "	" James Ketcheson.....	20	14	132	.....	136	.....	128	396	
6e "	" Solomon Johns.....	42	36	209	2	413	6	119	749	
7e "	" Barthw. C. Johns.....	24	21	212	.....	291	2	135	640	
Prince Edward, 1er bat.	Lt. Col. Henry Dingman.....	32	30	312	.....	310	.....	186	808	
2e "	" Saml. Peterson	36	23	175	.....	229	2	116	522	
3e "	" John Allison.....	25	21	191	.....	205	1	136	533	
4e "	" Aaron D. Dougall... ..	37	24	233	.....	273	2	224	732	
5e "	" Thomas Flaglar.....	30	27	169	3	178	.....	115	465	

Frontenac, 1er bataillon	Lt. Col. Henry Smith, Junr.	31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
2e "	" John Ashley	34	24	287	.....	180	.....	222	689	
3e "	" Francis A. Harper	36	19	259	3	230	4	195	691	
4e "	" John Herchmer	22	24	162	.....	211	.....	193	566	
5e "	" Archd. J. Macdonell	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—Dit que le bataillon est dans un état de désorganisation.
Belleville, 1er bataillon.	Lt. Col. Benj. Dougall	45	39	372	.....	428	5	259	1064	
Lennox, 1er bataillon.	Lt. Col. Samuel Dorland	39	27	282	.....	226	1	131	640	
2e "	" George H. Detlor	36	30	210	3	265	5	202	685	
Addington 1er bataillon	Lt. Col. Matthew Clark	39	31	310	.....	308	.....	205	823	
2e "	" Samuel Clark	28	21	297	.....	196	.....	180	673	
3e "	" John Hitchins	13	6	98	.....	56	.....	66	220	
4e "	" John Asselstine	28	21	231	.....	240	4	167	642	
Total 24 bataillons.	Total	731	513	5156	11	5508	35	3972	14,682	

(1) Point de réponse aux lettres demandant les états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 4, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Com..	Col. Hon. Geo. S. Boulton,									
Etat-maj., Asst. Adj. Génl.	Major Richd. D. Chatterton,									
Etat-maj., Asst. Q. M. Gél.	" Asa A. Burnham.									
Victoria, 1er bataillon.	Lt. Col. Edwd. Davidson.....	23	.....	200	.....	203	.....	159	562	
2e "	Major Alex. Logie.....	33	18	188	.....	329	.....	247	764	Lt. Col. A. Fraser, résigné depuis la revue annuelle.
3e "	Lt. Col. Saml. Davidson.....	35	33	300	2	350	5	235	892	
Durham, 1er bataillon.	Lt. Col. Wm. Wallis.....	33	30	228	.....	338	.....	175	741	
2e "	" Allan Wilmot.....	29	24	323	.....	370	4	362	1064	
3e "	" Fleetwood Cubitt.....	32	6	493	19	546	.....	282	1340	
4e "	" John Thompson.....	36	16	293	.....	242	4	194	733	
5e "	" Alex. Preston....	25	7	164	.....	257	.....	162	583	
6e "	" Geo. H. Grierson.....	23	18	121	.....	205	.....	69	395	
7e "	" G. S. Ward.....	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.

Peterboro,' 1er bataillon	Lt. Col. Alex. McDonell.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état.
2e "	" Saml. Strickland.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—Lt. Col. G. B. Hall, retiré depuis la revue annuelle.
3e "	Major Robert Wigmore.....	19	5	133	.....	200	.....	121	454	Lt. Col. W. Scott, résigné depuis la revue annuelle.
4e "	Lt. Col. James Wallis....	25	8	267	1	220	3	176	667	
5e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Northumberland, 1er bataillon.	Lt. Col. John V. Murphy.....	34	20	403	.....	464	.....	275	1142	
2e "	" Peleg Wood.....	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—Lt. Col. J. D. Goslee, résigné depuis la revue annuelle.
3e "	Major W. F. H. Kelly.....	27	24	368	.....	393	.....	361	1122	
4e "	Lt. Col. Adam H. Meyers.....	30	.....	366	6	356	.....	324	1052	
5e "	" John C. Boswell.....	26	9	375	1	432	.....	398	1206	
6e "	" Hon. G. S. Boulton.....	31	.....	190	.....	260	.....	227	677	
7e "	" Abijah Smith.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon. Non organisé.
Total—22 bataillons.	Total.....	552	218	4417	29	5165	16	3767	13 394	

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 5, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Non mariés	1e Cl. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Mariés.	2e Cl. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Com..	Colonel Edw. W. Thomson,									
Asst. Adj. Génl.	Major Edwin C. Fisher,									
Asst. Q. M. Gél.	" Thomas G. Hurd.									
Simcoe, 1er bataillon.	Lt. Col. Elmes Steele.....	23	24	205	5	223	2	196	629	
2e "	" James Manning.....	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie—Lt. Col. récemment nommé.
3e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
4e "	" John Rose.....	36	27	269	.....	174	.....	132	575	
5e "	" Thomas Lloyd.....	29	18	217	.....	195	.....	247	659	Lt. Col. W. B. McVity, résigné depuis la revue ann.
6e "	" John McWatt.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
7e "	Captain Hiram R. Willson.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie.
8e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Peel, 1er bataillon.	Lt. Col. Wm. Thompson.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—bataillon divisé.
2e "	" Wm. Birdsall.....	18	15	169	.....	182	.....	108	459	
3e "	" Samuel Price.....	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie.

	4e "	"	Daniel Switzer	1	.....	241	.....	214	.....	148	603	
	5e "	"	Charles Mitchell	22	24	380	4	266	5	230	885	
	6e "	"	John Lynch	33	28	309	3	271	3	141	727	
	7e "	"	Francis Campbell	36	27	316	.....	121	.....	138	575	
York,	1er bataillon.	Lt. Col.	Wm. A. Baldwin	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état-limites changées.
	2e "	"	J. W. Gamble	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état-limites changées.
	3e "	"	Geo. Hamilton	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Etat fourni, mais tout-à-fait défectueux.
	4e "	"	Francis Boyd	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	5e "	"	Wm. Crookshank	15	.....	532	.....	529	.....	329	1390	
	6e "	"	David Bridgeford	38	25	420	.....	465	.....	248	1133	
	7e "	"	Wm. Hy. Beresford	18	.....	341	37	199	55	180	812	Lt. Col. récemment nommé.
	8e "	"	John H. Wilson	35	16	189	.....	275	.....	184	648	
	9e "	"	Ephraim H. Payson	19	10	150	.....	188	1	108	447	
	10e "	"	Thomas Fisher	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouv. bataillon—non organisé
Ontario,	1er battalion.	Lt. Col.	John B. Warren	32	30	333	.....	350	.....	258	941	
	2e "	"	James Burns	25	.....	267	1	252	1	219	740	
	3e "	"	Paul F. Whitney	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	4e "	"	Ebenezer Birrell	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	5e "	"	P. A. Hurd	42	15	151	.....	225	.....	134	510	
	6e "	"	Barthw. Plank	19	18	218	.....	348	.....	197	763	
	7e "	"	James Vrooman	26	18	186	2	169	.....	110	467	
	8e "	"	Peter Cameron	15	.....	200	.....	211	.....	.....	411	Point d'état, mais totaux donnés dans une lettre.
Toronto,	1er bataillon.	Lt. Col.	Geo. Duggan	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
	2e "	"	Hon. R. Baldwin, C. B.	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
	3e "	"	W. B. Jarvis	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
	4e "	"	Richd. L. Denison	32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Etat fourni, mais très défectueux.
	5e "	"	Wm. A. Campbell	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état.
	6e "	"	Lewis Moffatt	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état.
	7e "	"	George Gurnett	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
Total 40 bataillons.			Total	874	295	5093	50	4857	67	3307	13,374	

(1) Point de réponse aux lettres demandant des états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 6, HAUT CANADA.

Bataillons.		Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. — Mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. — Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj.,	Colonel Com..	Colonel James Webster,									
	Asst. Adj. Génl.	Major Alex. Smith,									
	Asst. Q. M. Gél.	" John Harland.									
Huron,	1er bataillon.	Lt. Col. Daniel Lizars	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
	2e "	" D. Ritchie	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	3e "	" James Dickson	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
	4e "	" Morgan Hamilton	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé lors de la revue annuelle.
	5e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
	6e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Perth,	1er bataillon.	Lt. Col. J. C. W. Daly	34	24	296	.....	332	12	210	850	
	2e "	" Thos. W. Robinson	1	24	117	.....	304	.....	238	659	Organisé en partie.
	3e "	" J Sparling	27	.....	261	.....	307	.....	240	808	
	4e "	" Robert Christie	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	5e "	" R. Donkin	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie lors de la revue annuelle.
	6e "	" Chas. Burrows	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bat. non organisé.
Bruce,	1er bataillon.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
	2e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
	3e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.

Waterloo, 1er bataillon.	Lt. Col. Thomas Rich	24	10	419	.....	450	.....	318	1187	
2e "	" George Davidson	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—bataillon divisé.
3e "	" Robert Ferrie	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie lors de la revue annuelle.
4e "	" William Scott	34	.....	268	.....	350	.....	292	910	
5e "	" Hector Munro	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé lors de la revue annuelle.
6e "	" John Thomson	26	.....	222	2	292	2	178	696	
Wellington, 1er bat.	Lt. Col. Thomas Saunders	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
2e "	" George J. Grange	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé lors de la revue annuelle.
3e "	" Alex. Drysdale	14	.....	172	.....	204	1	166	543	
4e "	" Adam J. Fergusson	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé lors de la revue annuelle.
5e "	" John Graham	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé lors de la revue annuelle.
6e "	" Alex. D. Ferrier	35	.....	160	.....	553	.....	314	1027	
7e "	" James Donaldson	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
8e "	" John Wilton	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
9e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Grey, 1er bataillon.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
2e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
3e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
4e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
5e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Total 35 bataillons.	Total	430	58	1915	2	2792	15	1956	6680	

(1) Point de réponse aux lettre demandant les états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 7, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Non mariés.	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40. Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Com..	Col. Hon. Sir Allan N. McNab, Bart.									
Etat-maj., Asst. Adj. Génl.	Major Jasper T. Gilkison,									
Etat-maj., Asst. Q. M. Gel.	" George Rykert.									
Haldimand, 1er bat...	Lt. Col. A. P. Farrell.....	23	18	191	.....	192	.....	112	495	
2e "	" Richard Martin.....	30	20	230	2	301	5	182	720	
3e "	" Alex. Scobie.....	33	21	468	1	441	6	332	1248	
4e "	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
Lincoln, 1er bataillon.	Lt. Col. Joseph Clement.....	34	14	238	2	248	1	202	691	Lt. Col. D. McDougal, résigné depuis la revue annuelle.
2e "	" John Clark.....	30	20	193	.....	201	3	184	581	
3e "	" Elias S. Adams.....	30	10	166	2	180	3	95	446	
4e "	" Adam Simmerman.....	30	24	244	6	366	4	147	967	
5e "	" Rolland McDonald.....	38	20	283	12	402	14	266	977	
Welland, 1er bataillon.	Lt. Col. Thomas C. Street.....	37	24	265	3	293	7	219	787	
2e "	" David Davis...	29	20	326	.....	317	4	189	836	
3e "	" John McEowen.....	35	33	284	.....	416	.....	266	966	

Wentworth, 1er bat...	Lt.Col.Hon. Sir A.N. MacNab, Bart	36	30	877	.....	735	.....	431	2043	
2e "	Lt. Col. D. K. Servos.....	33	20	270	1	245	2	214	732	
3e "	" Daniel Lewis.....	27	23	200	.....	216	9	.....	425	
4e "	" James Hamilton.....	35	22	385	.....	389	1	297	1072	
5e "	" John Almas.....	36	13	294	.....	320	.....	145	759	
6e "	" Peter Carroll.....	25	24	241	.....	211	.....	180	632	
7e "	" George Notman.....	21	21	368	.....	326	4	253	951	
8e "	" Miles O'Reilly.....	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état.
Halton, 1er battalion.	Lt. Col. Geo. K. Chisholm.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—Lt. Col. Alex. Proudfoot, résigné depuis la revue annuelle.
2e "	" Hiram Smith.....	21	15	229	1	254	.....	145	629	
3e "	" George Brown	27	18	245	1	205	2	127	580	
4e "	" Wm. Clay.....	29	24	236	19	111	3	84	453	
5e "	" Alex. McNaughton.....	16	15	200	.....	123	.....	122	445	
6e "	" Adam Sproat.....	23	.....	251	.....	200	3	144	598	
Total 26 bataillons.	Total.....	725	449	6884	50	6692	71	4336	18,033	

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 8, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40		2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
				Non mariés.	Veufs sans enfants.	Mariés.	Veufs avec enfants.			
Etat-maj., Colonel Com..	Col. John B. Askin.									
Asst. Adj. Génl.	Major Murdoch McKenzie.									
Asst. Q M. Gél.	" Henry Bruce.									
Middlesex,* 2e bataill..	Lt. Col. Wm. McMillan.....	33	30	490	3	396	5	363	1257	
3e "	" Wm Niles.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état, (1).
4e "	" Wm. Orr.....	32	27	415	.....	369	2	370	1156	
5e "	" Benj. Springer.....	28	23	273	3	275	10	210	771	
6e "	" Wm. M. Johnston.....	23	9	327	58	261	1	202	849	
7e "	" John Arthurs.....	27	.....	380	.....	337	1	305	1023	
8e "	" Richard Irwin.....	23	18	214	3	187	2	155	561	
9e "	" John Scatcherd.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Etat incomplet fourni.
Elgin, 1er bataillon.	Lt. Col. Andrew Dobbie.....	35	15	229	2	291	2	154	678	
2e "	" Wm. Saxton.....	13	20	204	.....	198	.....	131	533	
3e "	" Joseph R. Bostwick.....	35	30	432	6	425	6	326	1195	
4e "	" James McQueen.....	32	23	297	.....	277	3	159	736	
5e "	" George Munro.....	35	27	293	.....	340	2	254	889	
6e "	" Jacob J. Manning.....	17	12	115	.....	135	.....	58	308	
Oxford, 1er bataillon	Lt. Col. Thomas Wallace.....	29	14	280	.....	270	.....	233	783	
2e "	" James Carrall.....	30	.....	335	.....	505	.....	305	1145	
3e "	" Henry Vansittart.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.

	4e "	"	Arthur Farmer	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Non organisé.
	5e "	"	James Ingersoll	29	.....	292	2	465	4	263	1026	
	6e "	"	Benj. Vannorman	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—org. en partie.
	7e "	"	Edmund Deedes	35	.....	351	.....	388	1	297	1037	
Norfolk,	1er bataillon.	Lt. Col.	Ebenezer T. Gilbert	28	.....	233	1	256	1	162	653	
	2e "	"	Peter W. Rapelge	22	18	168	1	189	1	130	489	
	3e "	"	Wm. M. Wilson	25	30	281	1	395	.....	280	957	
	4e "	"	John B. Hutchison	29	12	210	.....	295	1	110	580	
	5e "	Major	Andw. Misener	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Point d'état—organisé en partie, major récem. nommé
	6e "	Lt. Col.	Duncan McPherson	37	29	289	1	347	1	212	850	
Brant,	1er bataillon.	Lt. Col.	Wm. Muirhead	27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon.
	2e "	"	James Wilkes	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon.
	3e "	"	Thomas Perrin	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon.
	4e "	"	George Stanton	32	13	418	2	372	1	331	1124	
	5e "	"	Charles L. Perley	25	16	376	47	367	31	284	1105	
	6e "	"	Matthias Willson	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Nouveau bataillon.
London,	1er bataillon.	Lt. Col.	Lawrence Lawrason	33	30	263	.....	569	4	283	1119	Nouveau bataillon.
	2e "	"	John Wilson	33	25	498	8	415	.....	233	1154	Nouveau bataillon.
Total 35 bataillons..			Total	897	421	7663	138	8288	79	5810	21,978	

* Le 1er bataillon de Middlesex, devenu les 1er et 2e bataillons de London.
(1) Point de réponse aux lettres demandant les états annuels.

MILICE SEDENTAIRE—DISTRICT MILITAIRE No. 9, HAUT CANADA.

Bataillons.	Officiers Commandant.	Officiers.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe. 1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Non mariés	1e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Veufs sans enfants.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Mariés.	2e Cl. homm. de service, 18 et moins de 40 — Veufs avec enfants.	Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.	Remarques.
Etat-maj., Colonel Com	Colonel Arthur Rankin,									
Etat-maj., Asst. Adj. Génl.	Major Paul G. Salter,									
Etat-maj., Asst.Q M. Gél	" Chas. G. Fortier.									
Essex, 1er bataillon	Lt. Col. Jas. B. Askin	35	27	302	3	340	15	258	918	
2e "	Major James Kevill	19	18	133	4	214	1	63	415	
3e "	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	Non organisé.
4e "	Lt. Col. James King	34	30	210	1	235	3	150	599	
Kent, 1er bataillon.	Lt. Col. George Duck	21	27	294	33	271	32	250	880	
2e "	" Henry Toll	18	15	148	....	155	....	151	454	
3e "	" Duncan McGregor	17	....	....	....	....	....	....	....	Point d'état.
4e "	" Wm. A. McCrea	15	12	109	2	119	4	102	336	
5e "	" John Bell	25	....	....	....	....	....	....	....	Point d'état.
6e "	" James Smith	13	5	111	....	114	....	49	274	
Lambton, 1er bataillon.	Lt. Col. Geo. P. Kerby.	24	....	....	....	....	....	....	....	Non organisé lors de la revue annuelle—Lt. Col. récemment nommé.
2e "	" A. P. Toulmin	18	15	174	1	185	4	79	443	
3e "	" Alex. Sinclair	22	20	140	2	189	2	162	495	
4e "	" Robt. F. Faithorn	29	27	307	....	313	3	220	843	
5e "	" Henry Glass	30	24	309	1	332	3	186	831	
Chatham bataillon	Lt. Col. George Thomas	15	12	132	2	303	3	119	559	
Total 16 bataillons.	Total	335	232	2369	49	2770	70	1789	7 047	

RECAPITULATION

De la milice sédentaire du Haut Canada, 1856.

Districts militaires.	Nombre de bataillons.	Etat-major des districts milit.	Officiers de bataillon.	Sergents.	Nombre de miliciens de chaque classe.					
					1e Cl. hommes de service, 18 et moins de 40.		2e Cl. hommes de service, 18 et moins de 40.		Hommes de réserve 40, mais moins de 60.	Total.
					Hommes non mariés.	Veufs sans enfants.	Hommes mariés.	Veufs avec enfants.		
No. 1	24	3	575	308	3506	16	3398	80	2645	9 645
" 2	27	2	739	464	4975	19	4498	47	3586	13.125
" 3	24	3	731	513	5156	11	5508	35	3972	14.682
" 4	22	3	552	218	4417	29	5165	16	3767	13 394
" 5	40	3	874	295	5093	50	4857	67	3307	13 374
" 6	35	3	430	58	1915	2	2792	15	1956	6 680
" 7	26	3	725	449	6884	50	6692	71	4336	18 033
" 8	35	3	897	421	7663	138	8288	79	5810	21.978
" 9	16	3	335	232	2369	49	2770	70	1789	7,047
9	249	26	5858	2958	41,978	364	43,968	480	31,168	117,958

Hommes de service de 1re classe 42,342
" " 2e " 44,448

Total des hommes de service..... 86,790
Hommes de reserve 31,168

Total..... 117,958 *

*NOTE.—A ce nombre l'on peut ajouter 40,000 *homme de service* et 20,000 *homme de réserve* environ pour les bataillons dont il n'a été reçu aucun état, ce qui fait un *total* de 177,958 miliciens pour cette section de la Province, chiffre qui est peut-être quelque peu au-dessous du nombre réel dans le moment.

BATAILLONS

DONT IL N'A PAS ÉTÉ REÇU D'ÉTATS.

ORGANISÉS.	ORGANISÉS EN PARTIE.	NON ORGANISÉS.
Compris les bataillons dont il n'a été reçu aucune communication ou qui n'ont donné aucune bonne raison pour n'en avoir point fait.	Compris les bataillons affectés par des changements dans les limites et d'autres qui n'avaient pas assez d'officiers lors de la revue annuelle.	Compris les bataillons qui, dans les nouvelles parties du pays, n'avaient encore aucune organisation de milice, ou qui ont été formé d'autres bataillons.
Lanark, 7e bataillon. Carleton, 4e et 5e bataillon. Leeds, 4e, 5e, 6e et 8e bataillons. Frontenac, 1er et 5e bataillons. Peterboro', 1er bataillon. Toronto, 1er, 2e, 3e, 5e, 6e et 7e bataillons. Huron, 1er et 3e bataillons. Wentworth, 8e bataillon. Middlesex, 3e et 9e bataillons. Kent, 3e et 5e bataillons.	Renfrew, 1er et 3e bataillons. Leeds, 1er bataillon. Durham, 7e bataillon. Peterboro', 2e bataillon. Northumberland, 2e bataillon Simcoe, 2e et 7e bataillons. Peel, 1er et 3e bataillons. York, 1er, 2e et 4e bataillons. Ontario, 3e et 4e bataillons. Huron, 2e et 4e bataillons. Perth, 4e et 5e bataillons. Waterloo, 2e, 3e et 5e bataillons. Wellington, 2e, 4e et 5e bataillons. Halton, 1er bataillon. Oxford, 3e et 6e bataillons. Norfolk, 5e bataillon. Brant, 1er, 2e, 3e et 6e bataillons. Lambton, 1er bataillon.	Peterboro,' 5e bataillon. Simcoe, 3e et 8e bataillons. Huron, 5e et 6e bataillons. Bruce, 1er, 2e et 3e bataill. Wellington, 9e bataillon. Grey, 1er, 2e, 3e, 4e et 5e bataillons. Haldimand, 4e Bataillon. Essex, 2e bataillon. —— 16 *Les suivants ont leurs officiers commandant nommés.* Simcoe, 6e bataillon. York, 10e bataillon. Perth, 6e bataillon. Wellington, 1er, 7e et 8e bataillons. Oxford, 4e bataillon. Northumberland, 7e bataill. 8
Total..... 23	Total 34	Total 24

ETATS classifiés par districts militaires H. C.

District Militaire.	Point d'états.				Etats reçus	Total des bataillons.
	Bataillons organisés.	Bataillons en partie organisés.	Bataillons non organisés.	Total.		
No. 1.....	3	2	.....	5	19	24
" 2.....	4	1	.....	5	22	27
" 3.....	2	.....	.....	2	22	24
" 4.....	1	3	2	6	16	22
" 5.....	6	9	4	19	21	40
" 6.....	2	10	15	27	8	35
" 7.....	1	1	1	3	23	26
" 8.....	2	7	1	10	25	35
" 9.....	2	1	1	4	12	16
Total.....	23	34	24	81	168	249

RESUMÉ

Du rapport sur la milice du Haut Canada, pour 1856.

Districts militaires			9
Bataillons			249
Etats-major des districts militaires			26
Officiers de bataillon			5,858
Sergents			2,958
Hommes de service de 1re classe	42,342		
do. do. 2e do.	44,448		
Total des hommes		86,790	
Hommes de reserve		31,168	
Total de toutes classes			117,958

Etats Annuels :

Reçus	168
Non reçus	81
	249

Bataillons :

Organisés	191
Organisés en partie	34
Non organisés	24
Total	249

D. MACDONELL,

Député-Adjudant-Général de Milice pour le Haut Canada.

Bureau de l'Adjudant-Général,
Toronto, 8 Janvier, 1857.

TORONTO :—Imprimé par S. DERBISHIRE & G. DESBARATS,
Imprimeurs de Sa Très-Excellente Majesté la Reine.